



Echos

de la Compagnie



Vie spirituelle - Défis - Actualité - Histoire

JANVIER

FÉVRIER

2015

N°1



Année de la Vie Consacrée

Sommaire

Vie spirituelle

- 2 Lettre du 1^{er} janvier 2015
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 5 Retraite de fin d'année 2014
« Je voulais vous dire un mot, et ce mot, c'est la joie ! »
Père Bernard Schoepfer, Directeur général
- 17 Voeux et remerciements
Père Bernard Schoepfer, Directeur général



- 19 Lettre du 2 février 2015
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 32 Carême 2015
En marche sur le chemin de la réconciliation, de la paix et de
l'humilité
Père Grégory Gay, Supérieur général

Actualités des Provinces

Témoignage des Sœurs

- 38 ONU – Conférence internationale
« Etincelles d'espérance et appels à l'action »
Sœur Catherine Prendergast, Fille de la Charité
- 42 ONU
« Le droit des enfants »
Sœur Monique Javouhey, Fille de la Charité

Session internationale des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

- 46 Vivre des temps de changements avec saint Vincent de Paul
Père Frédéric Pellefigue, cm





MERE E. FRANC, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE



V

Lettre du 1^{er} janvier 2015

Vie
Spirituelle

Mes chères Sœurs,

*La Grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec nous
à jamais !*

Sainte et belle année 2015, sous la protection de Marie ! De tout cœur, je forme ce souhait pour chacune de vous, pour vos Communautés locales, et bien sûr pour la Compagnie qui va célébrer sa neuvième Assemblée générale en mai prochain.

Vos lettres, messages et cartes m'ont vraiment touchée et, de tout cœur, je vous en remercie. Le regard que vous portez sur l'année écoulée et le désir que vous exprimez pour celle qui s'ouvre témoignent encore une fois de l'actualité du charisme vincentien, de la passion que nous avons de servir, à la suite du Christ, nos frères et sœurs marginalisés, oubliés, exploités, et de contribuer à la construction d'un monde plus juste, plus respectueux de la dignité de chaque personne.

Comme nous y invite le Pape François dans son message du 1^{er} janvier, « *Non plus esclaves, mais frères* », prions pour que cette année nouvelle nous trouve fidèles et inventives dans la lutte contre toutes les formes d'esclavage. Le Pape loue l'action des congrégations religieuses féminines, il évoque « *le secours aux vic-*





times, leur réhabilitation du point de vue psychologique et de la formation, et leur réintégration dans la société de destination ou d'origine »¹. Rendons grâce pour les nombreuses Filles de la Charité déjà investies dans les trois actions soulignées par le Pape et pour toutes celles qui travaillent à la prévention du fléau de l'esclavage au XXI^e siècle.

Depuis plus d'un mois, nous sommes entrées dans l'année de la vie consacrée ; je suis sûre que vous avez lu ou lirez bientôt les livrets *Réjouissez-vous* et *Scrutate*² publiés par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, ainsi que la lettre apostolique du Pape François à l'occasion de cette année si significative pour tout le Peuple de Dieu. Je vous encourage aussi à participer pleinement à toutes les manifestations qui sont prévues dans vos diocèses tout au long de 2015. Cette initiative du Saint-Père nous permettra d'approfondir notre vocation et la « *mystique du vivre ensemble* »³, de discerner les périphéries géographiques et existentielles à explorer et de renforcer nos liens fraternels avec les différentes familles de la vie consacrée.

Dans sa lettre apostolique, le Pape François confie à Marie cette année de la vie consacrée : « *C'est Elle, fille bien-aimée du Père et revêtue de tous les dons de la grâce, que nous considérons comme modèle insurpassable de la sequela dans l'amour de Dieu et dans le service du prochain* »⁴.

C'est la Vierge Marie, Mère de Dieu, qui nous ouvre aujourd'hui la porte de cette nouvelle année. Lors du *Synode sur la Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église*, un évêque anglican, l'un des invités du Pape Benoît XVI, fit une intervention sur la Vierge Marie qui tournait autour de quatre mots : *fiat, magnificat, conservabat, stabat*. Permettez-moi de les décliner avec vous pour présenter à Dieu l'an nouveau et rendre grâce pour l'année écoulée.

Fiat pour qu'avec l'humble disponibilité de Marie, la servante du Seigneur, nous acceptions dans la foi ce que Dieu nous prépare en 2015 au plan personnel, communautaire, de la Compagnie : *Elle a continuellement agi sans omettre rien de ce que Dieu demandait d'elle*⁵.

Fiat comme l'ont dit celles qui, l'an dernier, ont accepté une maladie imprévue, un changement inattendu, une responsabilité nouvelle...





Lettre du 1^{er} janvier 2015

Magnificat pour que la joie éclaire notre vie quotidienne, que nous sachions comme Marie proclamer, à temps et à contretemps, les merveilles de Dieu et réveiller nos contemporains ensommeillés dans le bien-être ou rendus sourds à l'appel de Dieu par le brouhaha des faux prophètes.

Magnificat pour la joie de voler au secours des pauvres, comme le firent, à la mi-décembre, les Sœurs de la Province des Philippines auprès des victimes du typhon Ruby ; les Sœurs de la Communauté Saint Vincent's à Abuja (Nigeria) qui décidèrent, il y a quelques mois, de mettre leur maison à la disposition des malades de leur hôpital exproprié par l'Etat, pour vivre dans des conteneurs...

Conservabat la Parole afin que notre méditation quotidienne nous conduise toujours plus avant dans le mystère de l'amour de Dieu et soutienne notre discernement apostolique.

Conservabat la Parole comme nous toutes l'avons vécu fidèlement dans un cœur à cœur avec le Seigneur, en communion fraternelle entre nous et avec toute la Compagnie, avec les pauvres, en Église...

Stabat afin de rester aux côtés de ceux qui souffrent, comme le fit la Vierge Marie, comme l'ont fait cette année nos Sœurs à Damas (Syrie), au nord du Cameroun, au nord du Nigeria, à Safa (République Centrafricaine) et partout...

Très bonne année à chacune de vous, avec l'assurance de ma prière et de mon affectueux dévouement,

Sœur Evelyne FRANC
Fille de la Charité

Notes

¹ Pape François, message pour le 1^{er} janvier 2015, 5.

² Titre en italien.

³ Evangelii Gaudium, 87.

⁴ Pape François, lettre apostolique à tous les consacrés, 21 novembre 2014, III, 5.

⁵ Cf. Sainte Louise, Écrits spirituels, p. 819.





PÈRE B. SCHOEPFER, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Retraite de fin d'année 2014

« Je voulais vous dire un mot,
et ce mot, c'est la joie ! »

« Je voulais vous dire un mot, et ce mot, c'est la joie. Partout où il y a les consacrés, il y a toujours de la joie ! »

Pape François

Un cœur missionnaire est un cœur qui a connu la joie du salut du Christ et la partage comme consolation, conscient des limites humaines. *« Il sait que lui-même doit croître dans la compréhension de l'Évangile et dans le discernement des sentiers de l'Esprit et alors, il ne renonce pas au bien possible, même s'il court le risque de se salir avec la boue de la route ».*

La joie, Paul Claudel croyait devoir en faire un commandement, un devoir pour les chrétiens : *« Nous n'avons, disait-il, pas d'autre devoir, que la joie. »* Paul Claudel fut un dramaturge, poète, essayiste et diplomate français, du XIX^e siècle. Il se convertit au catholicisme, religion de son enfance, en assistant en curieux aux vêpres à Notre-Dame de Paris le 25 décembre 1886, jour de Noël. *« J'étais debout, près du deuxième pilier, à droite, du côté de la sacristie. Les enfants de la maîtrise étaient en train de chanter ce que je sus plus tard être le Magnificat. En un instant mon cœur fut touché et je crus ».*





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

I – ACCUEILLONS LE MYSTÈRE DE LA JOIE¹

Saint Paul ne craint pas le défi de la joie ; par deux fois il reprend son commandement : « *Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps ; je le répète, réjouissez-vous !* » (Ph 4,4) Les lettres de Paul sont remplies d'hymnes, de prières qui nous encouragent à vivre le mystère de la joie.

Jésus proclamait à la fin des béatitudes : « *Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux.* » (Mt 5, 12a) Seulement, la joie dont il parle est une joie au milieu d'insultes, de calomnies, de persécutions (cf. le verset précédent). Le commandement demeure pourtant : « *Que votre joie soit parfaite !* » (Jn 15, 11).

Dans le jardin de notre cœur, la joie est, envers et contre tout, une plante vivace. Elle résiste aux rigueurs de l'hiver, à la tristesse, au découragement. A travers tout, elle se fraie un chemin. La faim de bonheur est inscrite dans nos gènes. Tous nous sommes en quête de joie.

Mais, dans le jardin de notre cœur, la vraie joie est une plante qui pousse parmi beaucoup d'autres. Celles-ci peuvent lui ressembler. Elles ne sont pas pour autant la vraie joie. Pas mal de jolies sirènes tentent de nous séduire. Mais il est rare que celui qui succombe à leur charme trouve ce qu'il cherchait. Leur magie se dissipe comme brume du matin. Elle ne dure que quelques instants.

La vraie joie est au contraire durable. Son caractère distinctif est d'ailleurs la fidélité. Parce qu'elle se nourrit à des sources stables, la vraie joie ressemble à l'écoulement d'une paisible rivière qui se fie à la fermeté de son lit, si variés que soient les paysages défilant le long de ses rives. Certes, on peut trouver des joies en se précipitant sans cesse vers d'autres horizons, vers des choses plus lointaines ou nouvelles, une sorte de « zapping » de la joie qui ne trouve jamais de repos.

La vraie joie est également plus qu'un bien-être psychologique. Elle n'est pas une sensation épidermique mais consiste à demeurer dans la vérité, la bonté, la beauté. Ainsi est-elle proche parente de l'amour.

Dans son catalogue des fruits de l'Esprit Saint, Paul la place au deuxième rang, juste après l'amour (Ga 5, 22). S'il y a une joie de ce que je





ressens, il y a aussi une joie de ce que je suis. Ce qui ne veut pas dire que la vraie joie demeure seulement dans l'âme. Elle irradie jusque dans le corps.

La joie authentique nous est donnée. Elle ne rassasie pas. Elle donne davantage soif. Sa tension reste constante et elle n'est jamais saturée. La joie est comme poussée vers plus loin, vers davantage. Elle est portée sur les ailes de la reconnaissance. Elle me décentre, m'éloigne de moi. Le plaisir porte toujours une connotation de coup de chance, d'heureux concours de circonstances : « J'ai magnifiquement réussi ! » La joie est une bénédiction ; elle a quelque chose de divin, d'éternel ; elle vient d'en haut : « *Freude schöner Götterfunken* ».

(choral de la 9^e symphonie de Beethoven)

Nous accueillons dans la foi les mots du pape François dans son exhortation apostolique de 2013 : « *La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus-Christ, la joie naît et renaît toujours.* »

Evangelii Gaudium n°1

Les Constitutions de la Compagnie des Filles de la Charité nous disent au n° 9 :

Les Fondateurs ont vu dans la vie fraternelle un des soutiens essentiels de la vocation des Filles de la Charité. Cette vie commune et fraternelle est vécue dans la Communauté locale, où les Sœurs s'accueillent dans la foi avec simplicité de cœur. Dans la joie, elles témoignent de Jésus-Christ et se ressource continuellement en vue de la mission.

Vie fraternelle et témoigner de Jésus-Christ, aujourd'hui, revitalisent nos vies « *toutes données à Dieu, au service des pauvres* ». En accueillant les demandes du Pape François proposées dans la première lettre circulaire pour l'année de la vie consacrée, je vous propose de méditer celles-ci pour votre réflexion personnelle :

« *C'est un beau chemin vers la sainteté ! Ne jamais dire du mal des autres. « Mais, Père, il y a des problèmes... ».* Dis-le à la supérieure, dis-le





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

à la Sœur Servante, qui peut trouver une solution. Ne le dis pas à celui qui ne peut pas aider. C'est important : la fraternité ! Mais dis-moi, dirais-tu du mal de ta mère, de ton père, de tes frères ? Jamais. Alors pourquoi le fais-tu dans la vie consacrée ? »

Réjouissez-vous – n°12

En cette journée de retraite, prenons le temps de regarder notre manière de prendre soin à la vie fraternelle, ici, à la maison-mère, au sein de nos communautés !

II – VIVONS LE MYSTÈRE DE LA JOIE

La joie chrétienne est fruit de l'Esprit Saint. Elle vient donc d'ailleurs. Elle n'est pas un enthousiasme passager à la suite d'une homélie inspirée, enthousiasme que la première épreuve éteindra. C'est une allégresse durable, portant des fruits jusque dans l'épreuve.

Les chrétiens accueillent la Parole, mais dans la joie qui vient de l'Esprit Saint (cf. 1 Th 1, 6). La même joie stimule également la communauté à une grande générosité (cf. 2 Co 8, 2).

Même au sein des épreuves, une grande joie est prête à jaillir. L'épreuve est à vrai dire le chemin pour devenir un vrai disciple. C'est ce qu'écrivait Ignace, évêque d'Antioche, en route pour le martyre, à la communauté chrétienne de Rome : « *Ne me retenez pas, ne faites rien pour m'éviter la mort. C'est alors seulement que je deviendrai vraiment homme.* » (Lettre aux Romains).

Souffrir de critiques, de persécutions ou d'indifférence est une part essentielle et inaliénable de tout apostolat. Aucun apôtre n'y échappe, et il ne doit pas s'en étonner, s'en plaindre ou s'en faire grief. « *S'ils m'ont traité de la sorte* », a dit Jésus à ses apôtres, « *Ils vous traiteront de même* ». Nous pouvons faire mémoire de toutes les sœurs qui ont vécu le mystère de la croix, don de leur vie, jour après jour, jusqu'au martyre. Nous devenons prier pour celles qui, aujourd'hui, vivent des missions, des services difficiles, au risque de leurs vies.

Les chrétiens relient la joie à la croix. Peut-on imaginer un paradoxe plus grand ? Joie et peine jailliraient de la même source ! Il semble





même que, dans la révélation chrétienne, toute souffrance soit comprise, légitimée même, comme si elle n'était que joie.

En fait, ils prennent la souffrance pleinement au sérieux. La solitude de Jésus sur la croix, le cri d'angoisse qu'il adresse au Père gardent tout leur caractère tragique. Et Dieu a vraiment fait son Fils « *péché* » et « *malédiction* ». Saint Paul nous livre cet aspect du drame divin. (cf. 2 Co 5, 21 ; Ga 3, 13)

Il faut donc que soit inscrite dans la passion de Jésus quelque joie secrète, comme une perle reposant dans son coquillage. C'est la joie de la soumission à son Père, l'allégresse de dire « oui ». Cette joie dépasse toute émotion, car elle appartient à la dimension la plus profonde de l'être humain ; à ce qu'il est, non à ce qu'il fait ou ressent. Il peut donc y avoir joie là où on ne la ressent plus.

Tout au fond de nous peut alors advenir ce prodige, ce qui était peine et supplice paraît coïncider avec l'essence même de l'amour : se donner à l'autre. Cela ne se fait pas automatiquement, cela demande des efforts que de faire évoluer l'instinct de possession en celui du don de soi, en offrande de sa vie. Mais le véritable amour est à ce prix ; le ver de la souffrance doit se métamorphoser en papillon de joie.

Les chrétiens sont au service de la joie d'autrui. Évoluant dans le chant magnétique de la joie divine, ils la transmettent aux autres. A ce propos, Paul a cette belle parole : « *Il ne s'agit pas pour nous d'exercer un pouvoir sur votre foi, mais de contribuer à votre joie, car, par la foi, vous tenez bon.* » (2 Co 1, 24) Les chrétiens sont les messagers de la joie. La joie n'est jamais un avoir statique qu'on garde pour soi. Elle est un dynamisme qui pousse vers l'autre. Car si la vraie joie vient de Dieu, si elle est jaillissement de l'amour, il faut qu'elle soit contagieuse.

La joie chrétienne n'est donc pas seulement affaire de caractère heureux, de tempérament optimiste, de vitalité et de confiance dans la vie à travers tout. Elle n'est pas d'ailleurs une affaire de tempérament. L'âme de nombreux saints a eu son côté sombre. La joie chrétienne est compatible avec les chagrins et les soucis. Mais elle se situe toujours dans la sphère des relations entre nous et avec les blessés de la vie. A l'image et en vertu des relations entre Jésus et son Père et de celles entre les personnes divines et





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

nous, la joie chrétienne est présence et ouverture à autrui, source d'échanges plein de respect et d'amour.

A la lumière de la Constitution 29 b, nous croyons que la joie naît d'une existence qui participe au Mystère Pascal :

Les Filles de la Charité vivent, dans la reconnaissance et la joie, la chasteté, source de fécondité spirituelle et signe de l'Alliance entre Dieu et son peuple. Réponse d'amour à un appel de l'Amour, elle implique la participation au Mystère Pascal, mystère de mort et de vie. Elle exige le dépassement d'une certaine solitude du cœur, un comportement qui la rende transparente et en fasse un véritable témoignage évangélique. (C. 29b).

En reprenant à nouveau les demandes du Pape François, je vous propose d'entendre ces questions pour réveiller nos cœurs à ce qui est important, essentiel :

« Regarde au plus profond de ton cœur, regarde au plus profond de toi, et demande-toi : as-tu un cœur qui désire quelque chose de grand ou un cœur endormi par les choses ?

Ton cœur a-t-il conservé l'inquiétude de la recherche ou l'as-tu laissé s'étouffer par les choses, qui finissent par l'atrophier ?

Dieu t'attend, il te cherche, que lui réponds-tu ? Te rends-tu compte de cette situation de ton âme ? Ou bien dors-tu ? Crois-tu que Dieu t'attend ou bien pour toi cette vérité ne représente-t-elle que « des mots »

Nous sommes victimes de cette culture du provisoire. Comment puis-je être libre par rapport à cette culture du provisoire ? »

Réjouissez-vous – n°12

III – ENTRONS DAVANTAGE DANS LE MYSTÈRE DE LA JOIE : UNE PETITE PÉDAGOGIE

La joie chrétienne est un don gratuit. Pour recevoir ce don, il faut cependant un apprentissage La joie, disait Paul VI, prend toujours sa source





dans une nouvelle manière de porter son regard sur l'homme et sur Dieu. Le regard doit être éveillé, dirigé et nourri. Car si la joie chrétienne est fruit du Saint Esprit, elle n'échappe pas pour autant aux lois de la psychologie. Tous nous avons les mêmes yeux, mais ce que chacune voit grâce à eux ou ne voit pas, cela dépend de l'éducation et de bien d'autres facteurs.

1 – Apprendre à vivre dans le présent

La première condition pour connaître la joie est d'accepter ce qui est. « *Rien ne peut être changé ou amélioré, qui n'est pas d'abord accepté* », disait Carl Jung. Accepter, c'est avant tout vivre calmement dans le présent. En général, deux perturbateurs rendent le présent agité et empoisonnent la bonne terre où pourrait germer et grandir la joie, ce sont la tentation de connaître l'avenir et celle de ne pas pouvoir oublier le passé.

Le désir de connaître l'avenir est souvent diamétralement opposé à la confiance. C'est prendre et ne pas vouloir se détacher. Dans la première alliance, Dieu interdisait toute tentative de prédiction de l'avenir ; l'avenir appartient à lui seul. Les idoles ont donné des réponses vides, disait le prophète Zacharie.

Jésus ne dira pas autre chose, mais de manière plus positive : « *Ne vous inquiétez donc pas de ce que vous mangerez et boirez ou des vêtements que vous mettrez. Regardez les oiseaux du ciel et les lis des champs... A chaque jour suffit sa peine* » (cf. Mt 6, 25, 34).

La joie est tout aussi impossible pour celui qui ne peut pas laisser le passé être passé, et qui est dès lors enrhumé. Enrhumé surtout par la peine et le remords.

Avant qu'il ne puisse être question de joie, la mémoire doit être purifiée et guérie. La guérison profonde de la mémoire est incontestablement le pardon. Les évangiles parlent d'une grande allégresse après tout pardon accordé par Jésus.

2 – De la fonction à la personne

S'il est vrai que « *l'autre est la joie de Dieu* », celle-ci ne peut devenir la nôtre que si nous regardons l'autre comme Dieu le regarde.





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

L'autre est aimé par Dieu, bien avant notre appréciation à son sujet, longtemps même avant que nous ne le connaissions. A fortiori avant qu'il ne nous paraisse sympathique.

Dieu regarde ses enfants avec un regard de père, non d'un œil de patron ou de propriétaire attendant que ses domestiques le servent. Les relations divines ne sont jamais fonctionnelles, mais toujours personnalisées, de père à enfant. Or il en va si souvent différemment dans notre monde. Il ou elle est facteur ou conducteur de train, caissière ou infirmière, guichetier ou agent de police, chauffeur de taxi ou concierge. D'une pareille approche utilitaire, il naît rarement une réelle joie, plutôt de la satisfaction ou du désenchantement, de la frustration ou un contentement éphémère.

Or la joie ne vient que pour qui entre dans une autre sphère, celle des relations personnelles. Celui qui se tient là près de moi est quelqu'un et je suis heureux qu'il soit là. Avant même que je ne sache s'il peut faire quelque chose pour moi et ce qu'il peut faire. Car Dieu ne le regarde pas de cette manière. Que pourrait-il d'ailleurs donner à Dieu, qu'il n'a pas déjà ? Pour Dieu, il est unique. C'est pourquoi Dieu le regarde et il trouve sa joie dans ce regard. Dieu révèle la dignité de chaque personne, unique et aimée par lui.

3 – La joie de la louange

S'il est une joie propre à la Bible, c'est celle de pouvoir louer Dieu. La prière de louange est très proche d'une autre forme de prière, l'action de grâce. Aussi la Bible les nomme-t-elle souvent ensemble, comme en un seul souffle.

Pourtant, la prière de louange a son originalité. Celui qui la pratique ne pense à Dieu que pour lui-même. Il ne songe même pas à ce que Dieu fait ou a fait pour nous. La louange se nourrit de la prise de conscience de Dieu comme océan infini de majesté, de perfection et de sainteté : « *Bénis, le Seigneur ô mon âme ! Seigneur mon Dieu ; tu es si grand ! Vêtu de splendeur et d'éclat, drapé de lumière comme d'un manteau, tu déploies les cieux comme une tenture !* » (Ps 104)

L'Ancien Testament regorge de tels hymnes. Ils sont comme rivés aux lèvres des justes et constituent la moitié du psautier. La louange est une





explosion de vie cri de joie de vivre, le chant par excellence des vivants devant leur Dieu. Car, selon l'Ancien Testament, les morts ne peuvent plus louer Dieu. Ce ne sont pas les morts qui louent le Seigneur, eux qui tous descendent au silence. Mais nous, nous bénissons le Seigneur dès maintenant et pour toujours.

Deux passages du Nouveau Testament constituent de vraies concentrations de louange, d'action de grâce ! L'Évangile de l'enfance de Luc et l'Apocalypse. Chez Luc, trois hymnes se trouvent côte à côte : le Benedictus de Zacharie, le Magnificat de Marie et le Nunc dimittis du vieillard Siméon.

Dans le livre de la Révélation de Jean, c'est quasi à chaque page qu'on lit un hymne. Presque sans interruption y retentissent les chants des anges, des anciens, des quatre animaux, des 144.000 tribus d'Israël et de la foule immense de toutes nations, tribus, peuples et langues (par ex : Ap 5, 12-14). Quant à l'Église, elle tisse la toile de ses hymnes tout au long de la journée dans la prière des heures.

Les Filles de la Charité participent, selon leur charisme, à la prière, à la louange et à l'eucharistie de toute l'Église. La Constitution 33 nous rappelle :

Se souvenant des promesses du Seigneur, les Filles de la Charité rassemblées en son nom, dans une vraie communauté de prière, retrouvent sa Présence. Cette communauté puise sa force dans une foi partagée, dans l'Eucharistie et la louange. Elle trouve sa paix, son espérance et sa joie dans le mystère du Christ mort et ressuscité. Cela requiert la responsabilité personnelle qui s'exerce à travers une recherche commune des temps, du rythme et des formes de prière.

Reprenons encore les demandes du Pape François. J'ai retenu quelques questions pour le temps de la méditation personnelle :

« Nous pouvons nous demander, suis-je inquiet pour Dieu, pour l'annoncer, pour le faire connaître ? Ou est-ce que je me laisse séduire par cette mondanité spirituelle qui pousse à tout faire par amour de soi-même ? Nous, consacrés, pensons aux intérêts personnels, à l'efficacité des œuvres, au carriérisme. Tant de choses auxquelles nous pouvons penser.





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

Est-ce que je me suis pour ainsi dire « installé » dans ma vie chrétienne, dans ma vie sacerdotale, dans ma vie religieuse, dans ma vie de communauté aussi, ou bien est-ce que je conserve la force de l'inquiétude pour Dieu, pour sa Parole, qui me porte à aller à vers les autres ? »

Réjouissez-vous – n°12

4 – La route du bonheur au fil de l'année liturgique

Nous relevons trop rarement que, depuis des siècles, l'Église a dessiné une sorte d'itinéraire pédagogique pour monter vers la joie, celui de l'année liturgique. Deux fois par an, semaine après semaine, jour après jour, elle nous propose une marche vers les sommets de la joie chrétienne, Noël et Pâques. L'avent et le carême sont des temps d'entraînement pour apprendre à être heureux, en se réjouissant de la naissance du Seigneur et de sa résurrection.

Les dimanches suivants, la liturgie nous mène, sous la conduite du Précurseur lui qui bondissait d'allégresse avant même d'avoir entendu la voix de l'Époux, jusqu'auprès de Jésus. A partir du 17 décembre, nous gravissons chaque jour une marche de l'escalier qui mène à la joie de Noël.

Nous apprenons le joyeux message de l'ange à Zacharie et plus tard à Joseph, nous assistons à l'annonce faite à Marie, nous l'accompagnons dans sa visite à Élisabeth et chantons avec elle toute la joie de son Magnificat. Sans oublier la joie du chant de Zacharie à la naissance de son fils Jean. Nous sommes prêts désormais pour la nuit de Noël où la joie éclatera chez les anges dans le ciel et les bergers sur terre.

Après Noël, nous restons un certain temps dans la même ambiance, la liturgie évoquant la joie de la maison de Nazareth lors de la fête de la sainte Famille et celle des noces de Cana. L'accord final retentira le 2 février, fête de la Présentation de notre Seigneur, avec l'action de grâce de Siméon : « *Maintenant tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix...* »

Après le temps du carême, nous parvenons tout en haut de la montagne, au sommet de la joie, le paradoxe de la croix par laquelle la joie est venue dans le monde entier. Il y aura les acclamations du dimanche des Rameaux, l'intimité de la table et des entretiens du jeudi Saint et l'Alléluia





de la nuit de Pâques. Et le jour de Pâques même, les premiers cris de joie, après tant d'heures sombres, celui de Marie Madeleine dans le jardin et ceux des disciples au Cénacle. Plus tard encore il y aura la joie de Thomas quant il mettra son doigt dans les plaies de Jésus et croira.

Puis viendra le grand vent de la Pentecôte et la joie de l'Esprit Saint. Cette joie aura le temps de se prolonger trente trois dimanches durant jusqu'à la fête du Christ Roi, avec un peu auparavant la Toussaint, quant le ciel tout entier est rangé autour du trône de l'Agneau, agitant des palmes d'allégresse.

5 – Vénérons la Vierge Marie, icône de la joie

La joie chrétienne semble concentrée tout entière autour d'une personne, Marie, cause de notre joie. La première parole qu'elle entend de la part de l'ange du Seigneur est : « *Réjouis-toi, pleine de grâce !* » Le salut de l'ange à Marie est donc une invitation à la joie, à une joie profonde, il annonce la fin de la tristesse. C'est un salut qui marque le début de l'Évangile, de la Bonne Nouvelle.

A côté de Marie, la joie se répand ; le Fils qu'elle porte en son sein est le Dieu de la joie, de l'allégresse contagieuse. Marie ouvre largement les portes de son cœur et court vers Elisabeth. Joyeuse d'accomplir son désir, délicate dans son devoir, empressée dans sa joie, elle se hâte vers la montagne. Vers où pouvait-elle donc tendre avec empressement, celle qui était déjà pleine de Dieu, si ce n'est vers les sommets ?

Elle se dirige en hâte pour porter au monde la joyeuse annonce, pour apporter à tous la joie irrésistible qu'elle accueille en son sein, Jésus, le Seigneur. En hâte, il ne s'agit pas seulement de la rapidité avec laquelle se dirige Marie, l'expression nous dit sa diligence, l'attention empressée avec laquelle elle affronte le voyage, son enthousiasme. La servante du Seigneur court en hâte pour se faire servante de l'humanité.

Pour conclure

Au terme de cette année 2014, en communion avec saint Vincent, sainte Louise et sainte Catherine, nous voulons **faire mémoire avec gratitude**. Lors de la rencontre avec les supérieurs généraux, en novembre 2013,





« Je voulais vous dire un mot et ce mot, c'est la joie »

le Pape François disait : « *la vie consacrée est complexe et faite de péché et de grâce* ». Pendant l'année de la vie consacrée, il nous appelle à reconnaître et à confesser notre faiblesse. Mais, nous voulons aussi « crier » au monde, avec force et avec joie, la sainteté et la vitalité présentes dans la vie consacrée.

Avec Marie, c'est toute l'Église qui chemine dans la charité de celui qui se dirige vers le plus fragile, dans l'espérance de celui qui sait qu'il sera accompagné et dans la foi de celui qui a un don particulier à partager. Avec Marie, que chacun de nous, poussé par le vent de l'Esprit, vive sa propre vocation à aller de l'avant !

*Réjouis-toi, Marie, toute aimée de Dieu.
Réjouis-toi, Mère de Dieu.*

Père Bernard SCHOEPFER
Directeur général

Notes

¹ Source : Cardinal Godfried DANNEELS, lettre pastorale : Paroles de vie pour Noël 2004





PÈRE B. SCHOEPFER, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vœux et remerciements

Mes chères Sœurs,

En reprenant l'extrait du livre des Nombres de l'Eucharistie du 1^{er} janvier, je me permets d'invoquer cette bénédiction sur la Compagnie des Filles de la Charité. Oui, tout au long de cette année de la vie consacrée :

« Que le Seigneur vous bénisse et vous garde ! Que le Seigneur fasse briller sur vous son visage, qu'il vous prenne en grâce ! Que le Seigneur tourne vers vous son visage, qu'il vous apporte la paix ! » (Nb 6, 24-26).

En cette année de grâce, année de la vie consacrée, année de l'assemblée générale de la compagnie des Filles de la Charité, Dieu lui-même vous promet sa bénédiction. Dans l'Écriture, la bénédiction est d'abord l'acte de Dieu qui dit, veut et réalise notre bien ; pour lui, le dire et le faire sont identiques.

La bénédiction divine commence avec la création par le Verbe, qui est la Parole ; elle trouve son aboutissement dans le mystère du Verbe incarné, mort et ressuscité pour nous : *« Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ. »* (Ep 1, 3).

A la bénédiction qui ne cesse de nous venir de Dieu par le Christ et dans l'Esprit Saint, doit correspondre notre propre bénédiction, c'est-à-dire notre action de grâces pour tous les bienfaits que le Seigneur nous accorde.





Vœux et remerciements

Sûrs de la promesse bienveillante de Dieu envers son peuple, à l'égard de notre humanité et, confiants en cette première bénédiction de la nouvelle année nous l'invoquons pour la Paix dans ce monde. Nous implorons Dieu afin que le Prince de la Paix vienne transfigurer les relations entre les hommes de ce temps.

Cherchons, jour après jour, des chemins vers la paix entre les personnes, les peuples et les plus petits. Accueillons le message du Pape François, pour la célébration de la Journée Mondiale de la Paix : « **Non plus esclaves, mais frères !** »

La prière du psalmiste nous l'offrons, d'eucharistie en eucharistie, au Seigneur pour notre monde : blessé, bafoué, humilié, déchiré, crucifié...

*Que Dieu nous prenne en grâce et qu'il nous bénisse !
Que son visage s'illumine pour nous !
Que les nations chantent leur joie !
Que la terre tout entière l'adore ! (Ps 66).*

Pour les pauvres, avec les pauvres de ce temps, nous implorons Dieu et nous lui demandons d'envoyer dans les cœurs de nos contemporains l'Esprit de son Fils. L'Esprit Saint nous donnera la force et la persévérance pour un nouvel élan missionnaire.

Comme saint Vincent et sainte Louise, nous croyons que la charité du Christ nous presse. Gravons en nos cœurs cette maxime de sainte Louise : « *Lorsque la charité possède notre cœur, elle nous fait désirer et chercher la gloire de Dieu* ».

Que la Vierge Marie, Sainte Mère de Dieu, nous apprenne à mieux retenir les événements qui marqueront nos chemins de vie en cette année 2015. Prenons davantage le temps de les méditer dans nos cœurs. Ainsi, *l'audace de la Charité* éveillera nos cœurs et *la Joie de l'Évangile* transfigurera nos vies !

Merci pour vos vœux, vos prières ! Merci pour vos partages de mission et de service ! Avec reconnaissance et dans la foi, je vous assure de ma fidèle prière.

Père Bernard SCHOEPFER, cm.
Directeur général





SŒUR E. FRANC, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

Lettre du 2 février 2015

Mes chères Sœurs,

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec nous !

Je vous souhaite, de tout cœur, une sainte fête de la Présentation du Seigneur au Temple et de la vie consacrée !

Dans le cadre de l'année de la vie consacrée, nous célébrons cette fête de façon particulière et je suis sûre que les mots du Pape François trouvent un écho dans vos cœurs : « *Que soit toujours vrai ce que j'ai dit un jour : « Là où il y a les religieux, il y a la joie » . Que nous soyons appelés à expérimenter et à montrer que Dieu est capable de combler notre cœur et de nous rendre heureux, sans avoir besoin de chercher ailleurs notre bonheur ; que l'authentique fraternité vécue dans nos communautés alimente notre joie ; que notre don total dans le service de l'Église, des familles, des jeunes, des personnes âgées, des pauvres, nous réalise comme personnes et donne plénitude à notre vie »¹.*

En ce jour si spécial, j'ai été reçue par notre Supérieur général et lui ai présenté, en simplicité et humilité, notre demande de Rénovation, soulignant que nous vivons dans la **joie** notre don total à Dieu, pour le service du Christ dans les pauvres. J'ai ajouté que, si nous sommes bien conscientes de certains manques de cohérence dans le vécu de notre vocation, nous sommes également très confiantes en l'infinie miséricorde du Seigneur. J'ai évoqué avec le Père Gregory combien la réflexion et la prière sur le thème





Lettre du 2 février 2015

de l'Assemblée générale et sur la lettre apostolique du Pape François à l'occasion de l'année de la vie consacrée sont source d'espérance et de dynamisme pour continuer le chemin.

Le Père Gregory nous accorde la permission de renouveler nos vœux en la fête de l'Annonciation, le 25 mars 2015. A travers lui, c'est le Seigneur qui nous offre la grâce de lui redire Oui, un Oui humble et inconditionnel à l'image de celui de Marie lors de l'Annonciation, un Oui courageux et plein de foi comme celui que Marie a dû prononcer dans son cœur en entendant la prophétie de Syméon.

Cette année, pour nous préparer à la Rénovation, je vous propose de contempler la Vierge Marie, première chrétienne, consacrée par excellence, présente à la vie de la Compagnie depuis ses origines, comme l'affirment si bien nos Constitutions². Elle est l'unique Mère de la Compagnie et veille sans cesse sur chaque Fille de la Charité ; tout au long de notre histoire, elle nous a témoigné une affection certaine, comme elle l'exprima à sainte Catherine : « *La Communauté, je l'aime* »³.

Voyons comment elle nous accompagne dans notre cheminement de foi et dans la fidélité à notre vocation de Fille de la Charité.

LA SAINTE VIERGE DANS LE MYSTÈRE DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE

LA VIERGE MARIE DANS LE CŒUR DU PEUPLE CHRÉTIEN

Marie est d'abord la mère de Jésus. Plusieurs textes la désignent ainsi, en référence à son Fils. Les Évangiles de saint Luc et de saint Jean donnent à la Vierge sa place spécifique dans l'histoire du salut. Saint Luc souligne particulièrement la présence de l'Esprit Saint dans le mystère de l'Annonciation et de la Pentecôte. Par l'action de l'Esprit, Marie est la mère du Christ et également la mère de l'Église.

Le Christ, sur la croix, nous la donne pour mère. A l'heure suprême de la nouvelle création, le Christ nous conduit à Marie « *car il ne veut pas que nous cheminions sans une mère et le peuple lit en cette image maternelle tous les mystères de l'Évangile* »⁴. Dans la plupart des cultures, c'est





en effet la mère qui accueille, soigne, encourage, console ; la famille se réunit autour d'elle. Les apôtres ont bénéficié de la présence de la mère du Seigneur et, avec elle, ils se sont sentis réconfortés, ils ont prié avec elle, dans l'attente du don de l'Esprit. « *Tous d'un même cœur étaient assidus à la prière avec quelques femmes, dont Marie, mère de Jésus* »⁵.

Le Concile d'Ephèse a marqué une étape importante dans la dévotion mariale de l'Église. Il a condamné l'hérésie de Nestorius et, en proclamant Marie Theotokos, Mère de Dieu, il a confirmé la foi des fidèles dans le Christ, vrai Dieu et vrai homme.

En effet, la vraie dévotion mariale ramène toujours au mystère fondamental du christianisme : Dieu s'est fait homme pour nous sauver. Ainsi, les dévotions aux « joies » de Marie : annonce, visitation, naissance de Jésus dans la crèche de Bethléem, soulignent le réalisme de l'Incarnation, Dieu est vraiment « Emmanuel ».

Le Concile Vatican II a clairement expliqué que le culte envers la Sainte Vierge présente un caractère absolument unique, mais est essentiellement différent du culte d'adoration qui est rendu au Verbe incarné, au Père et à l'Esprit Saint⁶.

LA VIERGE MARIE, DISCIPLE DU CHRIST, CONSACRÉE PAR EXCELLENCE

Marie fut disciple de Jésus, elle accueillit son message dans l'intimité de son cœur, elle partagea la vie simple et cachée de Nazareth, une vie de communion avec Jésus, le fils du charpentier. Elle accompagna plus tard son Fils dans ses sorties apostoliques ; unie à lui, elle avança dans son pèlerinage de foi jusqu'à la croix. C'est pourquoi elle fut la première à être proclamée bienheureuse pour avoir cru dans le Seigneur⁷.

Son fiat la conduisit de Nazareth à Ain Karim, de Bethléem en Égypte, de Jérusalem au Calvaire, puis à la Pentecôte. Sans aucun doute, il lui fut difficile de comprendre les exigences de la foi. Le récit évangélique souligne qu'elle ne saisit pas ce que son Fils voulait lui dire quand elle le découvrit dans le temple, assis au milieu des docteurs, mais elle garda fidèlement ces souvenirs dans son cœur⁸.





Lettre du 2 février 2015

Marie, la femme de foi, nous enseigne à vivre à l'écoute de la Parole, à accueillir la volonté du Seigneur, manifestée dans les événements de la vie et à travers les médiations. Elle nous conduit toujours à Jésus, nous encourage à faire ce qu'Il nous dira.

Marie, la consacrée par excellence est la femme eucharistique comme l'affirme saint Jean Paul II dans l'Encyclique *Ecclesia de Eucharistia*. Il est impossible d'imaginer que Marie n'ait pas participé aux célébrations des disciples de Jésus réunis pour la fraction du pain.

Le Pain Eucharistique que nous recevons est le vrai Corps du Christ, né de la Vierge Marie. « *Il existe donc une analogie profonde entre le fiat par lequel Marie répond aux paroles de l'Ange et l'amen que chaque fidèle prononce quand il reçoit le corps du Seigneur* »⁹. Lors de la Visitation, Marie devient en quelque sorte le premier tabernacle. De même, il y a une relation étroite entre l'Eucharistie et le Magnificat. Quand Marie s'exclame : « *mon âme exalte le Seigneur et mon esprit exulte en Dieu, mon Sauveur* »¹⁰, elle porte Jésus en son sein. Elle loue le Père pour Jésus, mais elle le loue aussi en Jésus et avec Jésus. C'est la véritable attitude eucharistique. L'Eucharistie nous est donnée pour que notre vie, comme celle de Marie, soit un Magnificat¹¹.

Renouvelons constamment notre amour pour l'Eucharistie, centre de notre vie et de notre mission, rencontre essentielle chaque jour avec le Christ et avec les frères¹². Rappelons-nous que tout engagement à la sainteté, toute action visant à réaliser la mission de l'Église doit puiser la force nécessaire dans le mystère eucharistique et s'orienter vers lui.

La charité est aussi un fruit précieux de l'Eucharistie. Demeurons avec Jésus pour porter un regard contemplatif autour de nous, discerner la présence de l'Esprit, rayonner son amour. Marie, femme eucharistique, aide-nous à porter Jésus à ceux que nous rencontrons, à témoigner de la charité du Christ pour les plus petits !

LA VIERGE MARIE ET LES FONDATEURS

Saint Vincent et sainte Louise avaient une piété filiale et une fervente dévotion envers la très sainte Vierge. Ils avaient l'habitude de recourir à son intercession : « *Prions la sainte Vierge qu'elle prie son Fils pour*





*nous*¹³ ». Ils trouvèrent en Marie encouragement et inspiration, elle fut pour eux un guide et une mère.

Les biographes de nos Fondateurs nous rapportent des scènes qui reflètent leur dévotion mariale. Saint Vincent enfant, priant devant la statue de la Vierge nichée dans le chêne de Ranquines, ou célébrant sa première messe dans une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grâce, à Buzet. A Marie, il attribue sa libération de l'esclavage en Barbarie. En 1623, nous le rencontrons en pèlerinage avec sa famille à Notre-Dame de Buglose. Plus tard, il exprima son désir d'aller en pèlerinage à Chartres.

Bien que saint Vincent ne dédie aucune conférence à la Vierge Marie, ses lettres et conférences contiennent de nombreux passages qui nous montrent que la dévotion mariale faisait intimement partie de sa vie de prière. Il exhorte les Sœurs à imiter les vertus de la sainte Vierge et à célébrer les fêtes qui lui sont dédiées, il leur recommande spécialement la prière de l'Angélus et le Rosaire. Il termine souvent ses lettres ainsi : « *en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère* »¹⁴.

Saint Vincent était convaincu que « *la Mère de Dieu étant invoquée et prise pour patronne aux choses d'importance, il ne se peut que tout n'aille à bien et ne redonde à la gloire du bon Jésus son Fils* »¹⁵.

Dans la vie de sainte Louise également, Marie est très présente. Sainte Louise a un amour profond envers la Sainte Vierge : « *Je suis à vous, Sainte Vierge, pour être plus parfaitement à Dieu* »¹⁶. Dès sa jeunesse, elle vit en Marie le modèle de ce que Dieu voulait réaliser en ses créatures ; elle mit en elle toute sa confiance, car il lui paraissait impossible que la bonté de Dieu ne refuse rien à la Vierge Marie. Nous conservons de nombreux écrits de sainte Louise qui reprennent le fruit de ses méditations, très élaborées, sur la Mère du Seigneur. Comme nous le dit le Statut 7, la prière *Très Sainte Vierge* recueille les intuitions et les souhaits de notre Fondatrice.

Sainte Louise aimait peindre et donner des images de Notre Dame. Dans toute notre conduite, écrit-elle, tournons notre regard vers la Sainte Vierge, et pensons que le plus grand honneur que nous pouvons lui faire est d'imiter ses vertus : particulièrement sa pureté, car nous sommes épouses de Jésus-Christ ; son humilité, car, par cette vertu, Dieu fit en elle tant de merveilles et la détacha de toutes les choses de la terre¹⁷.





Lettre du 2 février 2015

Nos Constitutions nous demandent d'être fidèles au caractère marial de la Compagnie, à la diffusion de la Médaille Miraculeuse, de promouvoir la dévotion envers la Vierge et de travailler au développement des Associations mariales¹⁸. Donnons aux jeunes et moins jeunes, Marie comme modèle !

MARIE, FIGURE PARFAITE DE LA SERVANTE DES PAUVRES

MARIE, MODÈLE DE FIDÉLITÉ

Sainte Louise choisit la fête de l'Annonciation pour associer au Fiat de la Vierge son propre don et celui de ses filles¹⁹. Marie est la figure idéale de la servante des pauvres, modèle de ceux qui suivent le Christ et se donnent au service des autres.

Chaque année, en renouvelant notre don total à Dieu, au moyen des vœux, nous demandons au Seigneur la grâce de la fidélité par Jésus-Christ crucifié et l'intercession de la Vierge Immaculée²⁰. La spiritualité de la Rénovation, comme l'indique l'Instruction sur les vœux, requiert une sérieuse préparation, car chaque année doit marquer une nouvelle étape dans l'approfondissement de notre don total à Dieu pour le service des pauvres²¹.

Nous efforçons-nous d'approfondir nos vœux, source de force, alliance qui s'enracine dans le mystère de l'Église²². Faisons-nous, comme Marie, de notre vie un culte à Dieu et de notre culte un engagement de vie²³

Notre vocation suppose et exige une affinité profonde avec l'esprit qui anima le Christ Serviteur et Marie, la Servante du Seigneur²⁴. Par notre vœu spécifique, nous nous engageons à servir les pauvres corporellement et spirituellement, selon les Constitutions et Statuts²⁵.

Le don total requiert audace et courage pour quitter les sécurités et écarter les obstacles qui freinent le dynamisme d'une vie en état de mission. De la même façon, notre condition de servantes exige une attitude de compassion et de bonté pour demeurer auprès de la personne qui souffre, prenant part à sa peine, assumant sa cause et travaillant pour changer les structures injustes qui engendrent la pauvreté²⁶.





Le témoignage évangélique auquel le monde est le plus sensible est celui de l'attention aux personnes et de la charité envers les petits et ceux qui souffrent. La gratuité de cette attitude suscite des interrogations précises qui orientent vers Dieu. De même, l'engagement pour la paix, la justice, les droits de l'homme, la promotion de la personne humaine est un témoignage évangélique²⁷.

Puisse notre service réveiller le désir de connaître Jésus-Christ et d'accueillir son message ! Disposons-nous à recevoir du Christ l'audace de la charité ! Nous avons besoin de boire à la Source, faute de quoi, notre mission s'étiole et court le risque soit de nonchalance et de mollesse, soit d'activisme et d'individualisme.

Comment renouveler notre ardeur apostolique et aller vers tant de nos contemporains qui « *vivent sans la force, la lumière et la consolation de l'amitié avec Jésus Christ, sans une communauté de foi qui les accueille, sans un horizon de sens et de vie ?* »²⁸

MARIE, HUMBLE SERVANTE DES DESSEINS DU PÈRE

En contemplant Marie, saint Vincent découvrit, en l'Immaculée Conception, l'Annonciation et la Visitation, l'itinéraire spirituel de la Vierge et celui de la Fille de la Charité²⁹.

L'Immaculée totalement ouverte à l'Esprit

La Vierge Immaculée est restée totalement ouverte à l'Esprit. A cause de cela, Dieu a réalisé en elle de grandes choses et toutes les générations la diront bienheureuse.

Nos Fondateurs eurent une dévotion profonde envers l'Immaculée, bien avant la proclamation du dogme. Sainte Louise désirait que la conception immaculée de la Mère de Dieu fut reconnue et célébrée « *puisque'elle est l'unique pure créature qui ait toujours été agréable à Dieu* »³⁰.

« *Réponse d'amour à un appel de l'Amour, la chasteté parfaite dans le célibat en vue du Royaume des Cieux, libère le cœur de la Fille de la Charité pour qu'il brûle toujours davantage de l'Amour de Dieu et des pauvres* »³¹.





Lettre du 2 février 2015

La chasteté élargit le cœur aux dimensions du cœur du Christ³² et aide à ouvrir les yeux et à accueillir toute peine et toute souffrance car la Fille de la Charité a appris du Christ qu'il n'y a pas de misère humaine qui lui soit étrangère³³. La chasteté conduit à aimer gratuitement, elle est totale transparence, ne se réserve rien pour elle.

Dans une ambiance marquée par une permissivité sans limites, la chasteté requiert un apprentissage patient qui dure la vie entière pour lutter contre la tendance à privilégier le commode, le facile, le bien-être du corps, la fuite de la souffrance. Nous avons besoin d'être vigilantes, comme le répète souvent le Pape François, pour réagir avec courage devant les pièges du sécularisme et toute forme de superficialité.

Les Constitutions nous disent que, pour vivre la chasteté, les Filles de la Charité « *se confient à la Vierge Marie et trouvent un appui fraternel dans l'amitié et la charité au sein de leur communauté* »³⁴. Est-ce une réalité pour nous ?

L'Annonciation

Je suis la servante du Seigneur. Marie est une jeune fille courageuse qui, même face à l'inouï, conserve la maîtrise d'elle-même. Elle est une femme d'intériorité qui tient ensemble le cœur et la raison et cherche à saisir le contexte, l'ensemble du message de Dieu. De cette façon, elle devient l'image de l'Église qui écoute.

L'ange la quitta. Marie se retrouve seule avec la tâche qui lui est confiée, elle doit continuer le chemin. Son obéissance ouvre la porte à Dieu, au Verbe de Dieu.

Marie est la servante humble des desseins du Père. Sa réponse à l'ange témoigne d'une obéissance totale à la volonté de Dieu. La docilité de Marie anticipe celle de Jésus dont la nourriture est de faire la volonté de son Père et de mener à bien son œuvre³⁵.

« *L'obéissance, pratiquée à l'imitation du Christ... manifeste la beauté libératrice d'une dépendance filiale et non servile* »³⁶. Sous la motion de l'Esprit, les Filles de la Charité cherchent à vivre dans l'attitude





du Fils qui, pour réaliser le dessein d'Amour de son Père, s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la Croix³⁷.

L'obéissance nous aide à accueillir la volonté de Dieu comme unique critère de vie. Dans le contexte des cultures actuelles, marquées par un subjectivisme qui débouche parfois sur un individualisme extrême, il est important de souligner la nécessité du discernement, comme lumière sur le chemin pour connaître le bon, le juste, ce qui plaît à Dieu.

La Parole de Dieu, les enseignements de l'Église, les Constitutions et les orientations de la Compagnie nous aident à ne pas nous laisser ballotter au vent de n'importe quelle doctrine³⁸. Si l'Esprit nous guide, nous serons préparées pour résister aux contrevaleurs, parfois séduisantes, qui s'opposent à l'Évangile.

L'obéissance est une expression de foi et d'amour, elle conduit à chercher constamment la volonté du Père et à l'accueillir avec joie. Sommes-nous conscientes que la vocation de la Fille de la Charité ne peut se soutenir qu'en obéissance au plan de Dieu ? « ... *tant que cette sainte pratique sera dans la Compagnie, elle fera bien* »³⁹.

La Visitation

Saint Vincent, en commentant la Visitation, troisième temps du cheminement spirituel de Marie, encourageait les Sœurs à visiter les pauvres, avec un cœur dépouillé de tout et plein de Dieu. Il faut faire cette visite en ne pensant qu'à Dieu et « *comme la sainte Vierge la fit en allant visiter sainte Elisabeth, c'est-à-dire en toute douceur, en amour, en charité* »⁴⁰.

Dans la mesure où la Fille de la Charité aime la pauvreté, elle grandit dans l'amour de Dieu, disait saint Vincent : « *Elle a son cœur en Dieu et comme elle se prive des commodités du monde pour l'amour de Dieu, il lui fait la grâce de n'aimer que lui* »⁴¹.

Ce sont les cœurs pauvres et humbles qui peuvent connaître Dieu et se donner à Lui sans réserve. Jésus dépouille les disciples qu'il envoie en mission, ainsi la pauvreté ouvre le cœur de la Fille de la Charité à l'Esprit-Saint, la fait entrer dans l'attitude filiale du Christ Serviteur⁴².





Lettre du 2 février 2015

Un cœur pauvre est capable de souffrir, de compatir. Il vit dans la paix au milieu des difficultés, y compris la persécution. Vivre la pauvreté évangélique demande un effort de conversion constant comme le rappellent les Constitutions⁴³. La pauvreté a un grand pouvoir de témoignage dans un monde où règne la société de consommation et où la possession de biens matériels est synonyme de bonheur.

Retrouvons la fraîcheur et la radicalité du vécu de la pauvreté, en nous contentant du nécessaire, en acceptant tout avec joie et indifférence, confrontant notre existence à la vie précaire des pauvres, en repoussant tout privilège !

Quels passages avons-nous à faire pour continuer à avancer dans une réponse de fidélité croissante aux engagements de notre baptême par la pratique des conseils évangéliques de chasteté, obéissance et pauvreté ?⁴⁴

MARIE, MÈRE DE MISÉRICORDE ET ESPÉRANCE DES PETITS⁴⁵

La miséricorde de Jésus résonne dans les pages de l'Évangile. Au paralytique, il offre le salut de l'âme et du corps, il s'adresse à la femme hémorroïsse en l'assurant que sa foi l'a guérie. Sur la croix, il s'écrie : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font »⁴⁶, puis il ouvre les portes du ciel au bon larron qui reconnaît son péché.

Marie devient la Mère par qui nous vient la miséricorde divine : « C'est tout dire qu'elle est Mère de votre Fils, mais que ses opérations comme telles sont admirables ! Ce n'est pas sans raison que la Sainte Église la qualifie Mère de Miséricorde. Elle l'est en conséquence qu'elle est Mère de Grâce ! »⁴⁷

Conduisons à cette Mère de miséricorde tous les pauvres qui sont au bord du désespoir, qui ont besoin de conseil, de paix, d'espérance...

Douce Vierge Marie, tourne tes yeux miséricordieux vers les enfants qui ont besoin d'un climat familial d'amour et de joie pour grandir ; vers les jeunes, souvent désorientés, mais appelés à bâtir le monde de demain ; vers les personnes âgées seules qui ont soif d'être écoutées et de se sentir accompagnées...





Douce Vierge Marie, tourne tes yeux miséricordieux vers ceux et celles qui vivent dans des conditions précaires, vers les malades et agonisants, vers les familles brisées, les migrants, les déplacés, les prisonniers, les personnes sous l'emprise de la drogue, de l'alcool, de toute forme de dépendance...

Douce Vierge Marie, tourne tes yeux miséricordieux vers les peuples en guerre, les chrétiens persécutés, les personnes prises dans la spirale de la violence et qui sèment la terreur...

Douce Vierge Marie, tourne tes yeux miséricordieux vers l'Église appelée à la conversion constante et à l'évangélisation des peuples jusqu'à la fin des temps...

Douce Vierge Marie, tourne tes yeux miséricordieux vers la Compagnie, qui se prépare à sa neuvième Assemblée générale, poussée par l'audace de la charité pour un nouvel élan missionnaire !

CONCLUSION : LA COMPAGNIE SOUS LA PROTECTION DE MARIE

Sainte Louise désirait confier la Compagnie à la Sainte Vierge. Ce souhait put se réaliser lors de son pèlerinage à Chartres, en octobre 1644, au cours duquel elle offrit à Dieu les desseins de la Providence sur la Compagnie et lui demandant pour elle la fidélité par les mérites du Fils de Dieu et de Marie.

Plus tard, en 1658, sainte Louise pria saint Vincent de mettre toute la Compagnie sous la protection de la Sainte Vierge, avec le but qu'elle en soit reconnue comme l'unique Mère. Saint Vincent le fit à la fin de la conférence du 8 décembre 1658 où il offrit à la Vierge Marie la Compagnie en général et chaque Fille de la Charité, en les mettant sous sa protection afin qu'elle en soit le guide.

Avec admiration et reconnaissance, nous pouvons affirmer que l'amour pour la Vierge est au cœur de la Compagnie et se maintient vivant à travers les siècles. « *Dans leur service, les Filles de la Charité se veulent fidèles au caractère marial de la Compagnie*⁴⁸ ». La présence de la Vierge Marie a été source d'un flot incessant de grâces dans la vie de la Compagnie. Le message de Marie à sainte Catherine Labouré est une





Lettre du 2 février 2015

preuve de plus de son regard maternel particulièrement tourné vers les plus démunis. « *Venez au pied de cet autel, là les grâces seront répandues sur tous, grands et petits, spécialement sur ceux qui les demandent* »⁴⁹.

Confions notre Rénovation à Marie :

**Toi, Vierge humble et disponible, unique Mère de la Compagnie,
Notre Dame du Oui libre et joyeux, fidèle et courageux,
prie pour nous qui avons recours à toi !**

Selon la tradition, j'ai transmis, en votre nom, un salut cordial et respectueux au Père Gregory, au Père Maloney et au Père McCullen. A notre Directeur général, le Père Bernard et à ses prédécesseurs, le Père Patrick, le Père Javier et le Père Quintano, j'ai envoyé un reconnaissant souvenir. J'ai assuré enfin Mère Elizondo et Mère Duzan de nos sentiments très affectueux, accompagnés de nos prières à leurs intentions.

Avec mon affectueux dévouement et l'assurance de ma prière,

Sœur Evelyne FRANC
Fille de la Charité

Notes

¹ Lettre apostolique du Pape François à l'occasion de l'année de la vie consacrée, II, 1.

² Cf. C. 15a.

³ Vie authentique de Catherine Labouré, par R. Laurentin, Récit, DDB, p. 86.

⁴ *Evangelii Gaudium*, 285.

⁵ Ac 1, 14.

⁶ Cf. *Lumen Gentium*, 66.

⁷ Cf. Lc 1, 45.

⁸ Cf. Lc 2, 51-52.

⁹ *Ecclesia de Eucharistia*, 55.

¹⁰ Lc 1, 46-47.

¹¹ Cf. *Ecclesia de Eucharistia*, 58.

¹² Cf. C. 19b.

¹³ Saint Vincent. Coste X, page 105.

¹⁴ Saint Vincent, Coste I, page 30 « A Louise de Marillac », octobre 1627.

¹⁵ Saint Vincent, Coste XIV, p. 125, 126 : note 1.

¹⁶ Sainte Louise, Écrits spirituels. A 4, page 693.

¹⁷ Cf. Sainte Louise, Écrits spirituels. M 33, page 777.

¹⁸ Cf. C. 26, Statut 14.

¹⁹ Cf. C. 28e.





- ²⁰ Cf. C. 28b.
- ²¹ Cf. Instruction sur les Vœux, p. 38.
- ²² Cf. C. 28a.
- ²³ Cf. C. 23.
- ²⁴ Cf. Instruction sur les Vœux, p. 117.
- ²⁵ Cf. C. 24a.
- ²⁶ Cf. C. 24e.
- ²⁷ Cf. *Redemptoris Missio*, 42.
- ²⁸ *Evangelii Gaudium*, 49.
- ²⁹ Cf. Père Jamet : La Fille de la Charité dans l'Église et le monde d'aujourd'hui. Tome II, page 378.
- ³⁰ Sainte Louise, Écrits spirituels. A 31 bis, page 818.
- ³¹ Instruction sur les Vœux, p. 44.
- ³² Cf. C. 29a.
- ³³ Cf. C. 11a.
- ³⁴ C. 29d.
- ³⁵ Cf. Jn 4, 34.
- ³⁶ Vita Consecrata, n° 21.
- ³⁷ Cf. Instruction sur les Vœux, p. 96.
- ³⁸ Cf. Ep 4,14.
- ³⁹ Saint Vincent, Coste X, page 78 ; Conférence du 23 mai 1655.
- ⁴⁰ Saint Vincent, Entretien 26, juillet 1646 : Avis pour la visite aux établissements de Paris. Coste IX, p. 258.
- ⁴¹ Saint Vincent, Conférence du 5 août 1657, Coste X, p. 303.
- ⁴² Cf. Instruction sur les Vœux, p. 64.
- ⁴³ Cf. C. 30b.
- ⁴⁴ Cf. C. 27.
- ⁴⁵ Cf. C. 15b.
- ⁴⁶ Lc 23, 34.
- ⁴⁷ Sainte Louise, Écrits spirituels. A 14 bis, pages 767-768.
- ⁴⁸ C. 26.
- ⁴⁹ René Laurentin, Vie de Catherine Labouré, Tome I, p. 63.





PÈRE G. GAY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Carême 2015

En marche sur le chemin de la réconciliation, de la paix et de l'humilité

Mes chers frères et sœurs de la Famille vincentienne,

Que la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ soient à jamais dans nos cœurs !

Le temps du **Carême** est un temps propice à la méditation des mystères de notre foi. A nouveau, nous sommes invités à rejoindre Jésus en chemin vers Jérusalem, pour l'accompagner jusqu'au calvaire, attendre en silence au tombeau et connaître la gloire de sa résurrection qu'il partage avec nous. L'évangile du mercredi des Cendres nous rappelle que derrière la richesse des symboles extérieurs de ce temps de grâce, le Carême est un cheminement intérieur : « *Mais toi, quand tu pries, retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra* » (Mt 6, 6).

Le thème de cette réflexion de Carême est centré sur **la réconciliation, la paix et l'humilité** ; je l'ai choisi suite aux enseignements que j'ai tirés des visites pastorales des services des Filles de la Charité en Corée du Sud et à Nagasaki au Japon, en Mauritanie et en Tunisie, en Afrique. Au milieu des inquiétudes, des tensions, des douleurs et des souffrances que





nous vivons dans notre monde et nos propres vies, le Carême nous procure de nombreuses occasions d'entrer dans « l'espace intérieur » de notre âme pour rencontrer et accueillir un concert de consolations qui nous parviennent grâce à *la réconciliation, la paix, et l'humilité*.

LA RÉCONCILIATION

Quand j'ai visité les Filles de la Charité en Corée du Sud, elles m'ont amené au « Parc de la réconciliation », une bande de terre entre la Corée du Sud et la Corée du Nord. Il a été construit, après la guerre de Corée, dans un effort de collaboration entre le gouvernement et les citoyens, et les Coréens y viennent pour réfléchir et pour prier pour la réconciliation sur cette péninsule constituée de deux pays mais d'un seul peuple qui partage la même histoire, la même langue et la même culture. Les Filles de la Charité ont fait de notre visite un pèlerinage lorsque nous avons marché posément à travers le parc, en méditant et en priant. Cette expérience se rattache au Carême qui nous appelle à rechercher la réconciliation dans nos propres vies, en commençant par la **réconciliation intérieure** quand nous prenons conscience que nous sommes les enfants bien-aimés de Dieu. Ce n'est qu'ensuite que nous pouvons nous rapprocher de nos familles, de nos voisins, de nos communautés religieuses, de notre travail, de nos services et des associations auxquelles nous appartenons avec des gestes de réconciliation. En agissant ainsi, nous approfondissons nos liens de frères et sœurs dans notre Seigneur Jésus-Christ.

Quand nous laissons cet esprit de réconciliation imprégner nos vies, nous pouvons nous identifier au Fils Prodigue dont l'Écriture nous offre le récit pendant le Carême. Nous qui étions « morts », nous sommes revenus à la vie ; nous étions perdus et « nous sommes retrouvés » par notre Père qui veut « festoyer et se réjouir » avec nous (Lc 15, 32).

Saint Vincent de Paul, dont la vie a été donnée pour apporter la réconciliation aux personnes venant de tous les milieux de la société, disait : « *Le bien de la paix et de [la réconciliation]... est chose si grande et agréable à Dieu qu'il dit à un chacun : « Inquire pacem et perseguere eam. Recherchez la paix et courez après elle »* (Lettre 150 du 16 septembre 1633, Coste I, p. 216).





Carême 2015

En ce Carême, prions pour la réconciliation entre les nations, par exemple entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, entre les régions, les pays et dans nos familles et nos communautés, afin que nous soyons des personnes dont la vie et les actes reflètent l'amour du Christ qui apporte la réconciliation. Ce n'est qu'à travers la personne de Jésus que nous pouvons vraiment parvenir à une réconciliation authentique avec un effet durable sur notre Église et notre société.

LA PAIX

La *paix* est un fruit de la réconciliation, qui m'amène à mon deuxième pèlerinage à Kobé au Japon, lors de ma visite aux confrères lazaristes et aux Filles de la Charité. Nous sommes allés à Nagasaki, une ville qui compte le plus grand nombre de catholiques au Japon. Comme l'histoire l'atteste, une bombe atomique a frappé Nagasaki, le 9 août 1945. Après cette horrible expérience, le Japon et d'autres personnes de bonne volonté ont cherché une manière visible de promouvoir la paix au milieu de cette tragédie. Ils ont construit un « Parc de la paix », que nous avons visité, rempli de symboles de paix donnés par les pays et les personnes du monde entier.

Le principal symbole qui a attiré mon attention est la statue d'un homme assis, avec un bras étendu et l'autre levé vers le ciel, représentant un appel à la paix. Avec un pied sur le sol et l'autre croisé sur son genou, il veut symboliser que la quête de la paix comporte un besoin de contemplation (un pied croisé) et d'action (un pied sur le sol). La main tendue symbolise aussi que tous les hommes doivent être artisans de paix et la main levée vers le haut indique qu'il faut l'aide de Dieu pour susciter de véritables œuvres de paix.

La racine de la réconciliation est la paix, nécessaire pour chacun de nous, et elle commence dans nos cœurs. Ce n'est qu'ensuite qu'elle prend racine dans nos familles, nos communautés religieuses, chez nos voisins, dans notre travail, nos services et dans les associations auxquelles nous appartenons. En tant que Famille vincentienne, nous devons nous efforcer de cultiver la paix et la promouvoir de toutes les manières possibles. Saint





Vincent nous rappelle que « *la charité veut que nous tâchions de mettre la paix là où elle n'est pas* » (Lettre 2054 du 23 avril 1656, Coste V, p. 602).

Ce Carême nous offre un moment idéal pour prier pour **la paix** alors que nous vivons dans un contexte de menaces constantes de guerre, de terrorisme et de violence de notre monde. Cette démarche vers la réconciliation, dont le fruit est la paix, se réalise en pratiquant la vertu d'humilité. J'ai vu cette vertu en actes dans toute sa puissance lors de ma visite aux Filles de la Charité en Mauritanie et en Tunisie.

L'HUMILITÉ

Pour exercer leur service des pauvres dans ces pays, les Filles de la Charité doivent le faire humblement et discrètement. En Mauritanie, un pays qui se dit être musulman à 100 %, les Filles de la Charité travaillent avec des communautés religieuses d'origine chrétienne qui ne sont pas reconnues par ce pays comme des entités visibles. Dans ces pays, les Filles de la Charité pratiquent une grande humilité, personnellement et en communauté, parce qu'elles travaillent dans des associations laïques qui servent les pauvres. Elles n'en ont pas la responsabilité et elles doivent travailler avec ceux qui les dirigent.

Vivre et travailler dans un tel environnement exige la réconciliation et la paix intérieure pour accepter ces circonstances. Cela appelle surtout à une vraie humilité, une « kénose » pour se vider de soi-même. Vivre dans un environnement où vous n'êtes ni accepté, ni reconnu, est difficile. C'est encore plus délicat quand il n'y a pas de possibilité de rendre un témoignage public de l'Église, ni de notre charisme vincentien.

Ainsi, cette pratique de la vertu d'humilité n'est possible que par une vie intérieure solide de prière et un soutien mutuel en communauté. Il n'est jamais facile d'abandonner le besoin de contrôle et la quête d'approbation et de reconnaissance de l'ego humain. La présence des Filles de la Charité de la Province d'Afrique du Nord est un témoignage discret mais ferme de la vertu d'humilité. Il permet à notre charisme du service des pauvres de se poursuivre, surtout le service des personnes qui vivent aux





Carême 2015

marges. Ce sont les pauvres de Dieu et de saint Vincent, les petits qui sont souvent mis à l'écart voire même oubliés.

Les Filles de la Charité et les membres de la Famille vincentienne, servent dans des situations semblables à travers le monde entier aujourd'hui. Dans leur service humble et souvent caché, ils ne font qu'un avec les pauvres par leur témoignage volontaire. Saint Vincent disait :

« L'humilité donc, qui consiste à s'anéantir devant Dieu et à se détruire soi-même pour placer Dieu dans son cœur, à ne chercher l'estime et la bonne opinion des hommes, et à combattre sans cesse tous les mouvements de la vanité... L'humilité fait [que la personne] s'anéantit, afin qu'il n'y ait que Dieu seul qui paraisse, à qui la gloire soit rendue » (Conférence 211 du 22 août 1659, Coste XII, p. 304).

D'après ma propre expérience, pour travailler à **la réconciliation** et obtenir **la paix** dans notre cœur, nous devons acquérir et pratiquer la **vertu d'humilité**. Pour y parvenir, le mieux est de nous examiner en toute honnêteté et ouverture de cœur devant Dieu. Cela nous conduit à ce que Saint Paul appelait la « kénose », à nous anéantir. Notre modèle, c'est le Christ qui « *ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes. Reconnu homme à son aspect* » (Ph 2, 6-7).

Dans la vie chrétienne, cette leçon d'humilité qui consiste à « s'anéantir » n'est pas seulement une entreprise individuelle mais une part essentielle de notre identité en tant qu'Église. Le Carême nous appelle à une conversion du cœur personnelle et communautaire.

UN CŒUR PLEIN DE MISÉRICORDE

Le message de Carême du Pape François est intitulé : « **Tenez fermes !** » (cf. Jc 5, 8), un thème tout indiqué pour notre réflexion. Ce n'est qu'en pratiquant l'humilité, la paix et la réconciliation que nos cœurs pourront devenir fermes et ancrés dans la miséricorde et l'amour du Christ. Le Carême est un temps pour rechercher un renouveau intérieur dans la prière,





l'immersion dans l'Écriture, l'Eucharistie quotidienne et le vécu de notre charisme vinctien du service des pauvres. Tout cela nous appelle à avoir un cœur fort. Écoutons ces paroles de notre Saint Père :

*« Avoir un cœur miséricordieux ne veut pas dire avoir un cœur faible. Celui qui veut être miséricordieux a besoin d'un cœur fort, solide, fermé au tentateur, mais ouvert à Dieu. Un cœur qui se laisse pénétrer par l'Esprit et porter sur les voies de l'amour qui conduisent à nos frères et à nos sœurs. Au fond, un cœur pauvre, qui connaisse en fait ses propres pauvretés et qui se dépense pour l'autre. Pour cela, chers frères et sœurs, je désire prier avec vous le Christ en ce Carême : *Fac cor nostrum secundum cor tuum, Rends notre cœur semblable au tien* » (Message du Pape François pour le Carême 2015, p. 3).*

Que ce Carême nous aide à croître dans l'amour du Christ et de notre charisme vinctien, alors que nous marchons sur le chemin de la réconciliation et que nous empruntons le sentier de la paix avec des « cœurs brisés et broyés » (Ps 50, 19).

Votre frère en saint Vincent,

Père Gregory GAY, cm
Supérieur général





TÉMOIGNAGE DES SŒURS



A

Actualités
des
Provinces

ONU
Conférence internationale

Étincelles d'espoir et appels à l'action

Nations Unies, New York

Huit Filles de la Charité se sont jointes aux milliers de personnes venues du monde entier du 27 au 29 août 2014 pour participer à la conférence internationale des Organisations Non Gouvernementales (ONG) aux Nations Unies à New York centrée sur le développement durable..

Organisée par le Département de l'Information, la 65^e conférence annuelle a attiré plus de deux mille participants, ainsi que des millions d'autres connectés via Internet et les réseaux sociaux. Si certains participants représentaient des gouvernements, la plupart étaient membres d'ONG, aussi connus sous le nom de « société civile ».

Le thème de cette année était : « **2015 et au-delà ! Notre programme d'action** ». L'attention portait sur les objectifs de Développement Durable qui doivent être adoptés et mis en œuvre par les États membres de l'ONU entre 2016 et 2030.





Ils vont intensifier les objectifs du Millénaire pour le Développement que les États membres de l'ONU ont accepté entre l'an 2000 et 2015.

Globalement, ces objectifs portent sur la réduction et l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités et le respect des droits humains et le développement. Les nouveaux objectifs mettent l'accent sur la réduction et la prévention du changement climatique et sur la promotion du développement durable.

Les gouvernements sont chargés d'adopter et de mettre en œuvre ces accords internationaux. Mais ils sont informés par les citoyens et les membres de la société civile qui plaident en faveur de ceux qui sont les plus touchés par la pauvreté, la guerre, la violence, la maladie et la dégradation de l'environnement et les gouvernements doivent leur rendre compte.

La conférence des ONG 2014 a eu lieu moins d'un mois avant que le Secrétaire général de l'ONU ne convoque le sommet sur le climat le 23 septembre 2014 à New York avec les représentants des gouvernements, du monde de la finance, des entreprises et de la société civile. Le sommet cherche à mobiliser la volonté politique pour atteindre un accord juridique majeur pour agir sur le climat en 2015.

Durant la conférence, de nombreuses femmes et de nombreux jeunes se sont engagés avec compétence et enthousiasme dans un esprit de collaboration. La conférence a souligné la nécessité que les personnes les plus touchées par l'injustice et la dégradation de l'environnement soient consultées, écoutées, et activement impliquées dans les prises de décisions.

Courage et engagement

Les participants ont choisi de prendre part à divers ateliers d'information parrainés et menés par les ONG. Les temps prévus à la mi-journée pour prendre des contacts, ont offert des opportunités pour croître dans la collaboration et l'unité. L'expérience, le courage et l'engagement des responsables de la société civile venus du monde entier a ranimé l'espoir que la planète aille mieux et qu'il y ait plus de justice et de paix dans le monde.





Témoignage des Sœurs

Dans les interventions lors des tables rondes en séances plénières, les responsables d'ONG ont insisté pour que les droits humains des personnes qui sont souvent exclues et vulnérables et qui sont confrontées à la discrimination et à la violence, soient respectés. Parmi elles se trouvent les jeunes filles et les femmes, les peuples indigènes, les personnes porteuses de handicaps et les petits agriculteurs.

La conférence a évoqué des questions majeures : Quelle réponse pouvons-nous personnellement apporter sur le terrain en tant que membres des réseaux mondiaux de citoyens engagés dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté ? Avec qui allons-nous prier et agir pour une plus grande justice sociale et écologique ?

Avec une participation record, la conférence 2014 a attiré plus de 900 ONG issues de 117 pays. Cette année a été marquée par le retour de la conférence des ONG aux Nations Unies à New York. Commencée en 2008, ce rassemblement international s'est tenu dans d'autres pays que les États-Unis. La prochaine conférence est prévue en Septembre 2015 à New York durant le 70^e anniversaire de l'ONU.

Au cours de la séance de clôture de la conférence 2014, Ralien Bekkers a dit : « Les politiques, les profits et le pouvoir prévalent sur l'intérêt des personnes et ceux de la planète ». Mais la jeune déléguée néerlandaise au développement durable des Nations Unies a souligné que les jeunes comptent parmi les personnes qui agissent avec audace pour vaincre l'injustice. « Nous avons tous besoin de sortir de notre confort et de montrer un réel courage », a-t-elle insisté.

Les participants ont fortement approuvé la déclaration finale de la conférence qui perçoit l'année 2015 comme « une occasion unique d'opérer des transformations ». Si elle offre une perspective sur le développement durable, la déclaration fait également des recommandations précises pour la contrôler et y parvenir. Cette déclaration finale est disponible sur le site internet de la conférence à l'adresse suivante :

<http://outreach.un.org/ngorelations/files/2014/10/French.pdf>

Dans ses derniers commentaires, Jan Eliasson a dit que l'ONU reflète « le monde tel qu'il est et le monde tel qu'il devrait être ». Le





Secrétaire général adjoint a encouragé les membres de la société civile à réduire le fossé entre ces deux mondes avec passion et compassion.

« Dans le paysage mondial actuel, personne ne peut tout faire, mais tout le monde peut faire quelque chose » a-t-il noté.

Nous, les Filles de la Charité, nous avons d'excellentes occasions de faire part de notre expérience de travail avec les personnes qui souffrent profondément de la pauvreté et de l'exclusion dans tant de régions du monde par le biais du bureau de l'ONG auprès des Nations Unies à Genève et à New York.

Je suis sûre que vous serez d'accord avec nous pour dire que nos Fondatrices, Vincent et Louise, nous auraient encouragées à saisir cet instant avec audace.

Sœur Catherine PRENDERGAST

Fille de la Charité

Représentante de l'ONG des Filles de la Charité aux Nations Unies





ONU

Le droit des enfants

Introduction

Est-ce que la date du 20 novembre 1989 vous rappelle un évènement ? C'était un évènement mondial qui fêtera, ce jeudi, ses 25 ans ! Il s'agit de la Convention du Droit des Enfants et je profite de cette rencontre pour vous en parler.

1 – CE QUI A PRÉCÉDÉ CETTE CONVENTION

Comme toujours, « le Droit suit la vie ». L'évolution de la société s'est intéressée à la qualité spécifique de l'enfant et à ses relations familiales, qui ont conduit à respecter son développement.

C'est ainsi que, **dès le 1^{er} janvier 1924** un premier texte a été signé, appelé la Déclaration de Genève, dans le cadre de la Société des Nations.

Ce texte, **en cinq articles** seulement reconnaît pour la première fois un droit spécifique aux enfants : droit au développement normal, à être nourri, soigné, encouragé... Droit à recevoir des secours. Droit de gagner sa vie sans être exploité, et l'art. 5 :

« l'enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités devront être mises au service de ses frères ».

En 1947, après la 2^e Guerre Mondiale, est créé **le Fond des Nations Unies pour les secours d'urgence à l'enfant**. C'est l'UNICEF qui





se consacre aux enfants européens puis aux enfants des pays en voie de développement.

Le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme déclare que :

« tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit... et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (Art 1).

La Déclaration reconnaît que *« la maternité et l'enfance ont droit à une aide spéciale »* (Art 25 §2).

Onze ans après, **le 20 novembre 1959**, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration des Droits de l'Enfant. En 10 lignes d'actions, le texte incite :

« les parents, les hommes et les femmes à titre individuel, les organisations bénévoles, les autorités locales et les gouvernements nationaux à reconnaître les droits de l'enfant ».

Mais ce texte n'a aucune valeur contraignante.

En 1966, d'autres textes internationaux vont être signés pour le Droit à l'éducation et à la santé, pour le Droit à un nom et à une nationalité, puis une Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflits armés. En France se met en place une pédagogie favorisant l'initiative et la coopération des enfants.

Les Nations Unies proclament **l'année 1979**, « Année internationale de l'enfant » et constituent un groupe de travail chargé de rédiger une Convention internationale qui sera adoptée le 20 novembre 1989.

2 – LA CONVENTION DU DROIT DE L'ENFANT DE 1989

Cette Convention comprend **54 articles**. Elle a pour but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. Elle se présente comme une déclinaison spécifique des droits de l'homme tels qu'ils sont prévus par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE) est adoptée. En l'honneur de cette Convention est organisée tous les 20 novembre, la journée internationale des droits de l'enfant.





Témoignage des Sœurs

Comme d'habitude, l'article 1^{er} donne une définition :

« Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

3 – QUATRE GRANDS PRINCIPES DE LA CONVENTION ÉNONCENT LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DÉTAILLÉES DANS SES DIFFÉRENTS ARTICLES :

- la non-discrimination (article 2)
- l'intérêt supérieur de l'enfant (article 3). C'est le point essentiel de cette Convention
- le droit à la survie et au développement (article 6)
- Tenir compte de l'opinion de l'enfant (article 12)

4 – LA CONVENTION SE COMPLÈTE DE PROTOCOLES FACULTATIFS

Le 17 juin 1999 est adoptée la Convention de Genève sur les pires formes de travail des enfants.

Ensuite, 3 protocoles ont été adoptés :

a/ Trafic : en mai 2000, le Protocole facultatif à la CIDE concernant la participation des mineurs aux conflits armés est ratifié et entré en vigueur en février 2002. Il interdit **la participation de mineurs dans les conflits armés**.

b/ Le Protocole facultatif à la Convention concernant la **vente d'enfants**, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC), entré en vigueur le 18 janvier 2002. Au 11 octobre 2007, il a été ratifié par 115 États et signé par 123.

c/ Un troisième protocole facultatif, « **établissant une procédure de présentation de communications** ». Ainsi les enfants, maltraités ou lésés dans leurs droits peuvent, par eux-mêmes ou leurs représentants, dépo-





ser des plaintes auprès du Comité des droits de l'enfant, individuellement ou en groupe, dans les pays qui ont ratifié ce protocole.

Hélas, les États parties à la Convention sont libres de ratifier ou non ces protocoles...

Handicapés : Handicap international a participé à l'élaboration de la Convention qui a été adoptée en 2006 puis entrée en vigueur **le 3 mai 2008**. Le Comité travaille pour ajuster la Convention aux enfants handicapés.

5 – DES POINTS CONCRETS POUR NOUS, FILLES DE LA CHARITÉ

a/ Veiller principalement à l'enregistrement des naissances.
Depuis une dizaine d'années, l'ONU évalue à 10 % le nombre d'enfants qui ne sont pas enregistrés. Ils arrivent à l'âge adulte sans état civil et sans avoir été scolarisés...

Cette absence d'état civil favorise le trafic des personnes. Les enfants sans état civil deviennent une marchandise lucrative et c'est la porte ouverte à toutes sortes de trafics.

L'audace de notre vocation doit nous pousser à trouver des solutions pour aider et inciter les parents à déclarer tous leurs enfants, quitte à faire venir un bureau d'état civil chaque mois dans des villages reculés.

b/ la dignité des enfants...

La dignité de la personne est le principal concept qui permet aux ONG de défendre le droit des personnes selon les termes de la Déclaration de 1948 (voir ci-dessus)

Et pour nous, la dignité revêt un caractère encore plus important :

- car la personne est créée à l'image de Dieu,
- saint Vincent et sainte Louise nous ont transmis l'amour des pauvres et des petits qui sont enfants de Dieu.





 PÈRE F. PELLEFIGUE, CM

Session des Filles de la Charité
de plus de 40 ans de vocation

Vivre des temps de changements avec saint Vincent de Paul

Session
des plus
de 40 ans
de
vocation

Introduction

Je vous propose de partir avec le mot ‘changement’, pour nous aider à considérer la situation de votre vie actuelle, sous le regard de Saint Vincent de Paul.

Je pense que le mot ‘changement’ décrit assez bien, de manière générale, la situation dans laquelle nous vivons aujourd’hui, sur terre. Nous connaissons des phénomènes de changement. J’en évoque quelques principaux.

– L’homme n’aura jamais fini de le dire et de le vivre : le monde change, et c’est certainement parce que telle est sa nature. Il semble cependant que ce phénomène commun retienne plus notre attention, parce qu’il se déroule aujourd’hui de manière accélérée et multiple, et qu’il produit un certain rapport d’instantanéité. Les moyens techniques mis en œuvre par l’homme, avec internet pour emblème, donnent une possibilité plus grande et efficace de se déplacer, de communiquer d’un bout à l’autre du monde. Pour illustrer ce rapprochement et cette mise en commun de tous les hommes, on compare souvent le monde à un village. On parle, plus techniquement, de globalisation ou mondialisation. Je ne sais pas jusqu’où nous irons, mais effectivement, un tel mouvement a été lancé, avec des avantages et des inconvénients.





– L'Église, présente au cœur du monde, n'est pas exempte aujourd'hui de changement. On peut penser déjà d'une part à ce qui s'est passé au xx^e siècle autour du Concile Vatican II. Le pape Jean XXIII l'a ouvert comme un *aggiornamento*, et l'Église s'est efforcée de se renouveler dans sa pensée et dans sa vie, à l'écoute du monde. Vous avez peut-être en tête des images-symboles de ces changements. Mais d'autre part, on est renvoyé plus récemment à l'évolution que connaît notre Église. Il y a un changement radical en cours, qui marque peut-être plus particulièrement les chrétiens du monde occidental. Les effectifs baissent partout dans les vieilles institutions, et des vitalités nouvelles se font jour au cœur des communautés locales. Pour faire simple et rapide, j'évoquerai une conséquence de cette mutation sous l'expression de « Nouvelle Évangélisation ».

– Votre Compagnie, n'étant ni hors du monde ni hors de l'Église, est touchée aussi par les changements. Vous en connaissez l'histoire qui en porte les marques. Je vous propose, comme simple symbole, la révision de vos Constitutions en 2003. La prochaine Assemblée Générale vous engage à l'« Audace de la Charité pour un nouvel élan missionnaire ».

– Mais cette réalité se limiterait-elle à la porte de nos propres existences ? Ne serait-elle qu'un phénomène extérieur à l'humain, touchant les structures ? Nous le savons bien, nous connaissons le changement jusque dans notre être, dans notre corps, dans nos pensées, nos affections, ... Il ne s'agit pas, en règle générale, d'une révolution venant bouleverser tout ce qui organise déjà notre vie. Je ne veux pas parler en particulier du 'changement' en tant que nouvel envoi en mission, ce même mot que nous pouvons utiliser en français pour désigner un changement de poste ou de service dans l'administration publique (« j'ai eu mon changement »). Notre vie aussi connaît des changements, mais je ne veux pas parler des 'petits' changements que nous avons mis en œuvre nous-mêmes. Je voudrais plutôt l'évoquer dans le cadre des grandes étapes qui rythment l'existence humaine : naissance, enfance, adolescence, adulte, maturité, vieillesse, fin de vie et mort. Je voudrais faire porter la pointe de notre attention sur le fait de changer de manière naturelle et malgré nous.

Parmi mes quelques lectures de préparation, j'ai trouvé le texte de Robert Maloney, le précédent Supérieur général, *Des saisons dans la vie spirituelle*, que peut-être vous connaissez déjà. Pour mon intervention de ce jour, j'ai lu particulièrement ce qu'il a intitulé « l'hiver », mais que je pré-





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

frère ré-intituler « l'automne », puisque, dans votre groupe des plus 40 ans de vocation, certaines peuvent encore se trouver en pleine activité si elles sont entrées jeunes dans la Compagnie. J'ai plutôt considéré de situer mon propos vers une fin d'activité.

Un changement n'est pas toujours facile à vivre. Cela demande de passer d'un état à un autre, et on n'y est pas toujours disposé. De renoncer à de l'habituel et d'accueillir du nouveau. Cela peut être plus difficile selon les caractères, les personnalités, l'histoire et la psychologie de chacun... selon les besoins personnels de sécurité, de tranquillité ... C'est pourquoi je vous propose aujourd'hui de prendre le temps de considérer votre vie de ce côté-là. Afin de vous aider, voyons saint Vincent changer, aider les autres dans leurs mutations, et vous rejoindre dans les vôtres.

I – LE CHANGEMENT DANS LA VIE MEME DE SAINT VINCENT

Vous savez certainement que Monsieur Vincent ne fut pas épargné des contraintes extérieures ; elles ont rendu un changement nécessaire dans sa vie même. Je n'en ai pas fait un relevé complet mais en ai retenu quelques-uns, qui m'ont paru significatifs.

1 – Entre forces et faiblesses

Nous connaissons M. Vincent, par ses écrits et des témoignages, comme quelqu'un plutôt de robuste, montrant une certaine force de vie. Il a vécu d'ailleurs jusqu'à l'âge de 79 ans, ce qui, pour l'époque, le situe bien au-dessus de la moyenne (la mortalité étant située, pour les hommes, autour des 40 ans). Nous savons aussi qu'il a connu régulièrement quelques soucis de santé. Il évoque, régulièrement, « la petite fièvre », le mal de jambe, ... Il a subi aussi des accidents 'de la circulation' (en 1633, chute de cheval)¹. Je n'ai pas établi un bulletin de santé chronologique², mais il me semble simplement intéressant, par cette évocation, de voir comment M. Vincent réagit face à la maladie, cette altération de la bonne santé demandant remède.

Il s'en confiera particulièrement à sainte Louise, qui saura lui donner des conseils et faire parvenir des traitements efficaces. Il n'expose donc pas à tous ses souffrances, pour se faire plaindre, mais il en parle à propos, pour demander conseil, ou le plus souvent, pour expliquer son « incommodité ». Autant que possible, M. Vincent se soigne, mais sans manière délicate ni





négligence, n'ayant d'autre visée que de se rendre disponible le plus promptement à sa mission.

On peut lire aussi que la maladie provoque chez lui ce qu'il appelle « inconvénient » : il ne peut plus faire ce qui était normalement prévu, comme une visite, une mission ou une note à écrire. Selon les possibilités, il s'en arrange, dans l'instant, en reportant son activité, en la confiant à un autre, ou en l'annulant.

Peu à peu, il fait l'expérience de la vie qui passe, dont l'homme ne peut jamais être maître, et à laquelle il doit s'accommoder. Il a déjà commencé à apprendre, sur son itinéraire spirituel, la nécessité de lâcher prise pour laisser Dieu habiter et agir en lui. Et, avançant dans la fragilité du corps, il découvre aussi cette nécessité vitale d'apprendre à se désapproprier jusque par le corps. SV XII, 93 : « *O misérable, tu es un vieillard ... les petites choses te semblent grandes, et les difficultés te resserrent. Oui, Messieurs, il n'y a pas jusqu'au lever du matin qui ne me paraisse une grande affaire, et les moindres choses fâcheuses me semblent insurmontables* ». Aujourd'hui, nous pouvons être davantage sensibles aux limites du corps, devant les prouesses technologiques avec les greffes naturelles et artificielles, car en même temps, nous voyons bien que l'homme n'arrive pas à les éliminer toutes de la vie humaine. Il y en a une où, de toute façon, la technologie ne pourra plus rien à notre devenir ...

J'ai trouvé intéressant d'observer Vincent de Paul, avec Robert Maloney, à partir d'une **vraie vitalité, dans sa capacité au déplacement**. A titre évocateur, rappelons-nous les périples de jeunesse, depuis Dax, jusqu'à Toulouse, puis Marseille, Narbonne, peut-être l'Afrique du Nord, – époque où n'existent ni avion, ni TGV, ni GPS – pour revenir par Rome, Avignon, avant de s'installer à Paris. Mais la capitale ne causera pas sa sédentarisation définitive, elle formera la base arrière de la Mission. « Il était infatigable et pouvait couvrir des centaines de kilomètres en peu de temps ... Durant la première moitié de l'année 1649, alors qu'il avait près de 70 ans, il parcourut à cheval quelque 600 kilomètres dans l'ouest de la France », raconte Robert Maloney³. Et justement, c'est dans cette force de vie qu'il va connaître, entre autres, **la nécessité de changer**. Robert Maloney nous permet de repérer, dans la lecture d'Abelly, que le mal de jambes commence dès 1615. A cause de celui-ci, Vincent de Paul est obligé de s'acheter un cheval vers 1632, pour se déplacer quotidiennement de





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

Saint-Lazare à Paris. Vers juin 1649, il n'est plus capable de monter à cheval et se retrouve contraint d'utiliser le carrosse offert par la Duchesse d'Aiguillon. Certains esprits pourraient s'imaginer que M. Vincent va s'en trouver tout aise. Vous savez, au contraire, comment il désignait ce moyen de locomotion : « mon ignominie ». Le mot est fort en français, pour qualifier un grand déshonneur subi. Monsieur Vincent s'y soumet, devant répondre aux besoins de la Mission qui l'appelaient ailleurs qu'à Saint Lazare.

Vincent de Paul fait ainsi l'expérience de la perte de la mobilité et l'augmentation de la dépendance, alors que la Mission ne diminue pas. Devant utiliser une canne les dernières années de sa vie⁴, il se retrouve progressivement cantonné à Saint-Lazare. Il n'en sort plus au cours de l'année 1659, jusqu'à devoir rester dans son premier étage. Nous pouvons imaginer, à partir des quelques regrets exprimés et repérables dans les lettres ou les conférences, que cette **perte de mobilité** lui a fort coûté.

2 – Et d'autres pertes

Voyant les forces de mobilité se réduire, nous comprenons qu'elles vont aussi produire une **réduction de certaines activités**, d'autant plus pour un missionnaire comme M. Vincent. La Mission l'appelait à Paris, pour régler ses affaires de Supérieur général, et dans les campagnes pour annoncer l'Évangile aux pauvres gens des champs. Dans les sept dernières années de sa vie, ses efforts vont se concentrer sur la consolidation de ses œuvres, réglant, par correspondance en particulier, avec les différentes autorités, les derniers ajustements nécessaires pour la pérennité (reconnaissance civil par le Parlement de Paris, approbation des vœux par le Saint Siège, ...).

Une deuxième conséquence de cette diminution de mobilité est la **perte de relations** directes. Concrètement, nous comprenons que M. Vincent ne peut plus vivre un certain nombre de visites qu'il pouvait assurer selon les besoins de la Mission. Même si les rencontres peuvent diminuer, il sait en même temps poursuivre des relations par une correspondance abondante. M. Vincent est aussi affecté, dans cette diminution des relations, par les décès des premiers compagnons et de ses proches collaborateurs, dont Jean-Jacques Olier (1657) le fondateur des Sulpiciens, et Alain de Solminihac (1659) évêque de Cahors. 1660 est aussi l'année où Antoine Portail et Louise de Marillac seront appelés à quitter la vie terrestre, avant Vincent de Paul lui-même. Notons au passage l'attitude principale à laquelle le Supérieur Général invite ses confrères face au décès des compagnons :





« A propos de confiance en Dieu, nous avons bien sujet de prier Dieu qu'il en remplisse la Compagnie au sujet que je m'en vais vous dire. Enfin sa divine Majesté nous a ôté ce grand et saint homme M. Blatiron, duquel vous avez tant de fois entendu parler ; cet homme apostolique par qui Dieu a fait tant de grandes choses, nous ne l'avons plus ; Dieu nous l'a ôté... Des M. Blatiron, hélas ! Où en trouverons-nous ? ... Plaise à la bonté de Dieu choisir lui-même les personnes qu'il désire envoyer pour remplir leurs places, et qu'il les anime du même esprit ! Confiance, Messieurs, ayons **grande confiance en Dieu** ! J'espère qu'il nous assistera et **nous fera la grâce de répondre aux desseins qu'il a sur la petite Compagnie** »⁵.

L'occasion n'est donc pas à la lamentation mais à la confiance renouvelée. Grâce à sa foi et son amour de Dieu, il conserve un immense zèle missionnaire et il continue ses activités jusqu'au bout de ses forces. Il veut rester disponible à la Mission, selon son possible, stimulé et soutenu par la grâce de Dieu.

Dans les dernières années de sa vie, il connaît, par ailleurs, des **pertes sur le plan matériel**. Celle de la ferme d'Orsigny, en 1658, représente certainement, par sa richesse, une épreuve importante, d'autant plus que l'affaire a dû être résolue devant un tribunal, à la défaveur de la Congrégation. Mais là encore, Vincent de Paul apprend à dépasser le seul fait matériel, y reconnaissant l'action de Dieu. Cultivons-nous ce même regard de foi sur les événements contrariants de notre vie et de la Mission bien organisée ?

Apprenons-le de M. Vincent : « *Estimons donc que nous avons beaucoup gagné en perdant, car Dieu nous a ôté, avec cette ferme, la satisfaction que nous avons de l'avoir, et celle que nous aurions eue d'y aller quelquefois ... Nous voilà délivrés, par la miséricorde de Dieu, de ce danger ; et étant plus exposés aux besoins temporels, sa divine bonté nous veut aussi élever à une plus grande confiance en sa Providence, et nous obliger à nous y abandonner tout à fait pour les nécessités de cette vie, aussi bien que pour les grâces, du salut* »⁶.

Ne voyons pas dans ces lignes biographiques les traces d'un pessimisme chez Monsieur Vincent ; il s'agit bien plutôt de lucidité et d'exigence. Rappelons-nous la vigueur du conférencier qui transparait dans les comptes rendus dont nous disposons. Nous pouvons ainsi entendre, dans cette évocation biographique, que Vincent de Paul apprend à vivre les pertes





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

et les diminutions dans sa vie comme autant d'occasions de la croissance de Dieu en nous !

II – RECOMMANDATIONS AUX MISSIONNAIRES ET FILLES DE LA CHARITE FACE AUX CHANGEMENTS

1 – La persévérance et la fidélité dans la vocation

Une des premières choses à vivre dans ce temps nouveau de la vie d'une Fille de la Charité, après 40 ans de vocation, me semble être de l'ordre de la persévérance et de la fidélité. Certes, ces deux vertus ne sont pas propres à un âge particulier dans la vocation. Mais je crois cependant important de les mettre en avant dans le cadre d'une réflexion qui considère cet âge de la vie, car des modifications importantes dans la vie ordinaire peuvent se produire. Tout doit-il pour autant être remis en cause, sur fond d'incommodité involontaire ? Il y a un cœur à garder, et une adaptation à trouver.

Nous pouvons donc à ce propos nous rappeler ce que M. Vincent a pu échanger avec les sœurs lors d'une conférence *Sur la persévérance dans la vocation* (du 22 septembre 1647, SV IX, 345-360). Il met en avant la raison pour laquelle vous vous trouvez dans cette vocation de Filles de la Charité : c'est Dieu lui-même qui vous y a appelées, et vous avez répondu à cet appel, décidant un jour de vous donner tout à Lui, L'honorant en son Fils par le service rendu aux pauvres, et rénovant chaque année vos vœux. Quoi de plus beau et de plus fort l'humain pourrait-il trouver pour engager toute sa vie ?

Pour tenir dans la fidélité, saint Vincent reconnaît, avec les sœurs, l'importance de faire mémoire : (p. 346) « *repasser quelquefois en notre esprit les motifs qui nous avaient menés à nous donner à Dieu en cette vocation, et nous rappeler la ferveur avec laquelle nous pratiquions ce qui nous y était prescrit quand nous avons commencé...* » (p. 347) « *... c'est un grand moyen, mes filles, pour se renouveler ! Car ordinairement, quand on est tenté, on oublie tout, et il ne nous paraît de raisonnable que ce qui nous porte encore à la tentation* ». Gardez-vous donc d'oublier votre élan premier, pour y trouver un appui et une force.

En évoquant la question de la continuité dans la fidélité et la persévérance, je voudrais davantage porter votre attention sur le risque de relâ-





chement, qui peut aller s'amplifiant avec le temps et son effet d'usure. Il y a certainement des aspects plus difficiles à vivre selon des tempéraments, et le temps n'aide peut-être pas à s'y accommoder. Il y a quelque chose de l'ordre d'un combat spirituel à poursuivre, jusqu'au bout, pour en sortir vainqueur. M. Vincent note : « *ce n'est pas assez de bien commencer, si nous ne persévérons pour augmenter la gloire de Dieu...* » (p. 350) « ... *Qu'une femme, qu'une pauvre fille, puisse causer de la joie à Dieu ! Oh ! Oui, elle le peut. Dieu regarde et prend plaisir à voir notre fidélité parmi les tentations. Et c'est sa joie quand **malgré tous les combats de la chair et du sang, malgré toutes les astuces du malin esprit, nous persévérons en ce que nous avons entrepris pour son amour*** » (p. 357).

Ce que nous entendons là peut être rapporté à tout instant d'une vie, et il est important de le reprendre ici aussi puisque c'est le défi à prendre en main jusqu'au bout de sa vie. Peut-être la tentation de quitter la Compagnie s'estompe-t-elle après plus de 40 ans de vocation, mais elle n'est pas la seule qui puisse détourner de la véritable vocation. Je pense en particulier à celle de vouloir s'installer, de prendre une place dans la Compagnie, de telle sorte qu'il n'y en ait plus d'autre envisageable. Cette tentation peut prendre bien des formes, à bien des niveaux, tant en ce qui concerne le lieu d'habitation, que le service et la vie en communauté. On peut voir se reproduire ce genre de tentation au niveau des postes à responsabilité, ainsi que dans tout service, où chacune participe à un bon fonctionnement, ayant développé un savoir-faire efficace, personnel et complémentaire. Il est pourtant nécessaire d'envisager à tout moment de pouvoir céder un service, car il ne peut jamais être une propriété dans la Mission. Dans notre tradition, la mission est toujours reçue, et on peut être, de ce fait, appelé à tout moment à la quitter, pour une autre mission toute nouvelle (même inconnue), ailleurs, avec d'autres.

C'est là concrètement qu'entrent en jeu particulièrement le vœu d'obéissance et la vertu d'indifférence, tels que Vincent de Paul les a donnés aux Missionnaires et aux Filles de la Charité comme disposition première. Elles ne sont qu'évangéliques : Lc 17, 10 « *De même, vous aussi, quand vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites : «Nous sommes des serviteurs quelconques. Nous avons fait seulement ce que nous devons faire»* ».

Mais je situe aussi cette tentation de l'installation solide à un niveau plus domestique. Peut-être moins chez les femmes que chez les hommes,





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

mais avec l'âge, les habitudes peuvent prendre une telle place que la disponibilité à toute demande nouvelle peut s'amoindrir, voire disparaître. Vous savez combien Vincent de Paul voulait s'en garder et inviter à vivre comme le Seigneur : « *Notre-Seigneur ... n'avait pas seulement une pierre où il pût reposer sa tête, et il allait et venait d'un lieu à un autre pour gagner les âmes à Dieu* »⁷. La disponibilité à aller n'est donc pas la manifestation d'une impatience ni d'une instabilité mais bien le fruit d'une disposition pour un autre, « pour gagner les âmes à Dieu ».

Je poursuis, avec M. Vincent, pour souligner plus précisément ce qui est en jeu dans la disponibilité : « *Voilà ce que c'est que l'esprit de Dieu : aimer, comme lui et les siens, la pauvreté, à laquelle est opposé l'esprit du monde, cet esprit de propriété et de commodité qui recherche sa particulière satisfaction, cet esprit d'attachement aux choses de la terre, cet esprit d'antéchrist, oui, d'antéchrist, non pas de cet antéchrist qui doit venir un peu avant Notre-Seigneur, mais de cet esprit des richesses opposé à Dieu, de ces maximes contraires à celles que le Fils de Dieu a enseignées* »⁸. Il y a danger à s'égarer de la fidélité dans laquelle la vocation a engagé, si l'on cherche à bien s'installer, tant avec des avantages matériels que dans des aises plus intérieures déjà prises. Il y a danger à s'accommoder avec les Constitutions dans toute manière de vivre, tant pour le service des pauvres, que pour la vie de communauté et de prière. M. Vincent n'a pas changé son mode de vie missionnaire à sa guise, mais selon ses possibilités et les besoins de la Mission. J'insiste, car il me semble se cacher une question essentielle derrière cette tentation : quelle place est-ce que je fais à l'autre dans mon existence ? Comment est-ce que j'assume ma vocation de servante des pauvres, mes seigneurs et maîtres, que je peux reconnaître en tout un chacun ? Jusqu'en la Sœur Servante ou la Visitatrice qui m'appelle pour un nouveau service, jusqu'en chacune de mes sœurs en communauté ?

2 – Le changement dans le particulier

Pour nous aider à considérer cet aspect du changement particulier, j'ai écouté M. Vincent parlant aux Filles de la Charité, dans une conférence, *Sur l'uniformité*, du 15 novembre 1657 (SV, X, 347-363). On peut comprendre, avec le seul titre de la conférence, que le Supérieur Général exhorte les Filles de la Charité à prendre le chemin inverse de la particularité. Il l'a même fait inscrire dans les Règles Communes, dont il commente ici l'article correspondant (le 17°) : « ... *elles fuiront toute singularité, comme la*





*cause des divisions et désordres d'une Compagnie ; et suivant cela, elles s'accommoderont en tout à la commune manière de vivre de la maison où réside la supérieure, se conformant toutes aux maximes et pratiques qu'on y enseigne pour la conduite tant spirituelle que temporelle, sans en prendre d'autres, quoique bonnes et meilleures en apparence ... Si néanmoins quelqu'une croit en conscience avoir besoin de **quelque particularité, à raison de son indisposition**, elle pourra **le proposer tout simplement et avec indifférence** à la même supérieure, laquelle avisera devant Dieu avec le supérieur ce qui sera le plus expédient là-dessus. » (p. 347).*

Nous entendons donc que le principal consiste à chercher à vivre d'une commune manière, à tous les niveaux (spirituel et temporel), dans la simplicité. Vous vous rappelez que saint Vincent de Paul, en vous donnant la pratique de l'uniformité, vise la charité et l'union entre vous (cf. p.350). Une fois ce principal reçu, on peut en même temps repérer une concession réfléchie du Supérieur général. C'était la dernière phrase de l'extrait que je viens de lire. Vincent de Paul en fait lui-même le commentaire, plus loin, dans le texte : « *Comprenez donc bien, mes chères sœurs, ce que la règle dit, que si quelqu'une pense avoir besoin de quelque particularité à raison de son indisposition, elle le pourra proposer tout simplement. Oh ! Que vos règles sont raisonnables et qu'on y a pensé de fois avant que de vous les donner ! Voilà, mes chères sœurs, comme il faut faire quand on croit en conscience avoir quelque besoin ; il faut dire : "Mon Dieu, je pense avoir nécessité de telle chose ; je le demanderai ; et si c'est votre bon plaisir qu'on me l'accorde, à la bonne heure ; sinon, votre volonté soit faite !"* » (p. 361). La concession est heureuse, car elle montre bien l'attention de M. Vincent à la complexité de notre humanité, et son savoir-faire pédagogique (où il ne prétend pas tout régler par une seule parole). Mais il est rigoureux dans la démarche : une demande peut être formulée, auprès de la supérieure seule (surtout pas en particulier, ni à quelques-unes), à raison d'indisposition et non d'un caprice ou d'une humeur, et la réponse donnée doit être suivie dans l'obéissance, c'est-à-dire à l'écoute de l'avis donné. A ce propos, et bien sûr pour vous donner le moyen de ne pas tomber dans les particularités qui divisent, Vincent de Paul met en avant la pratique des règles : « *La sainteté d'une Fille de la Charité consiste à observer ses règles ... le Pape Clément VIII avait coutume de dire : "Amenez-moi un religieux de quel Ordre que vous voudrez, et qui ait bien gardé ses règles, je le canoniserai"*. Il ne demandait point d'autre miracle pour preuve de sa sainteté, afin de le canoniser. De même, mes chères sœurs, ce sont ces Filles





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

de la Charité qui font bien le contenu de leurs règles, qui seront saintes, et il ne faut que cela pour le devenir ». (p. 354-355)

Après 40 ans de vocation, peut-être avec une diminution de quelques forces qui commence, il n'est pas venu le temps du relâchement, bien au contraire : c'est le temps de l'exemplarité ! M. Vincent en avertit lui-même les sœurs aînées : « *S'il se trouvait une ancienne pour dire : "Je ne suis pas obligée à garder toutes ces menues choses. Il y a longtemps que je suis dans la maison. C'est affaire aux nouvelles à garder cela", qu'elle sache qu'elle y est plus obligée que personne, parce qu'elle doit **montrer l'exemple aux autres.*** »⁹

3 – Les aînées sont modèles

Le mauvais exemple risque toujours d'être contagieux : il pourrait faire courir le risque à quelque autre de suivre la sœur infidèle et accommodante. C'est à l'inverse que Vincent de Paul appelle les Filles de la Charité : s'entraîner l'une l'autre à la perfection de leur vocation.

On comprend par conséquent la place qu'il donne aux aînées. Vous avez la responsabilité de la tradition, de transmettre, à celles qui rejoignent la Compagnie aujourd'hui, la vocation de Fille de la Charité, telle qu'elle vient dans l'histoire depuis ses origines.

Vincent de Paul reconnaît aux aînées ce rôle d'exemplarité qui leur vient par le simple fait chronologique. Mais il souligne aussi qu'elles reçoivent par conséquent un rôle éminent, puisqu'elles se trouvent au commencement de l'œuvre. Vincent de Paul parle, à ce propos, aux premières Filles de la Charité : « *mes filles, voyez quelle miséricorde Dieu vous fait de vous choisir les premières pour cet établissement. Quand Salomon voulut bâtir le temple de Dieu, il mit en fondement des pierres précieuses pour témoigner que ce qu'il voulait faire était très excellent. La bonté de Dieu veuille vous faire la grâce que vous, qui êtes le fondement de cette Compagnie, soyez éminentes en vertu !* » Une belle image pour dire le caractère précieux de ces premières Filles, car elles se trouvent au fondement. Car le Supérieur général les prévient immédiatement du risque du contre-exemple : « *Car, **en étant peu vertueuses, vous feriez tort à toutes celles qui vous suivront s'il plaît à Dieu donner bénédiction à ce commencement. Comme les arbres ne portent fruits que selon leur graine, il y a apparence que celles qui vien-***





dront après vous ne prétendront pas à plus grandes vertus que celles que vous avez pratiquées ... »¹⁰.

M. Vincent reviendra régulièrement sur ce rôle unique et essentiel des premières. Par exemple, 6 ans plus tard, dans la Conférence du 5 juillet 1640, *Sur la vocation de Fille de la Charité* : « *Pour être vraies Filles de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre ... Que vous êtes heureuses, mes filles, d'être appelées à une condition si agréable à Dieu ! ... Vous avez le bonheur d'être des premières appelées à ce saint exercice ... veillez à vous rendre toutes parfaites et saintes, puisque vous ne devez pas espérer que celles qui viendront après vous pour suivre vos exemples soient meilleures que vous, car, d'ordinaire, chaque chose produit son semblable ... ne soyez pas cause, par votre exemple, que des filles imparfaites soient chargées d'un office si digne ... ».* (SV, IX, 15-16).

A nouveau, pour faire prendre conscience de la responsabilité, M. Vincent évoque donc le risque du contre-exemple. Même s'il reconnaît régulièrement avec les Sœurs que la Compagnie a Dieu pour origine et que tout ce qui s'y passe est le signe de sa bénédiction et de sa bienveillance, actuelles, il rappelle aussi que les Sœurs portent une responsabilité plénière dans la bonne conduite de la Compagnie, selon le dessein de Dieu. Nous pouvons l'entendre sur ce sujet dans une autre conférence (Conférence du 25 mai 1654, *Sur la conservation de la Compagnie*), où il prévient les Sœurs : « *Notre sœur a eu raison de dire que Dieu est l'auteur de la Compagnie. Il ne faut point d'autre motif pour vous encourager à la perfection et affermir votre vocation. C'est un œuvre que Dieu vous a mis entre les mains. Il vous en demandera compte. Mes sœurs, n'est-ce pas juste ? C'est un trésor que vous avez en garde et dont vous devez empêcher la perte* » (SV, IX, 686).

Chacune se trouve ainsi impliquée dans l'œuvre de Dieu et sa réussite. C'est tellement vrai, que ces paroles de M. Vincent, aux premières Filles de la Charité, tout en accordant à leur place de premières un caractère unique, peuvent être appliquées aux suivantes quant à cette même responsabilité de transmission. Voilà où je voulais en venir quant à vous. Etant aujourd'hui parmi les aînées de la Compagnie, avec plus de 40 ans de vocation, vous vous retrouvez avec ce rôle particulier et essentiel de l'exemplarité, avec tout son sérieux : « *Mais, Monsieur, je suis ancienne ; ne me sera-t-il pas permis d'avoir plus de liberté que les jeunes ? Quoi ! Toujours être*





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

*dans l'assujettissement comme si je ne faisais que de venir ! » O ma sœur, quel scandale donneriez-vous aux autres, si vous faisiez cette faute ! Vous êtes **ancienne dans la Compagnie**, dites-vous, et c'est pour cela que **vous devez être la première devant Dieu** pour la pratique des vertus d'une vraie Fille de la Charité. Les sœurs anciennes sont obligées à une plus grande vertu que celles qui sont après elles. Non seulement Dieu demande plus de perfection d'une ancienne que d'une nouvelle ; mais, à mesure que nous avançons en âge, nous sommes obligés à travailler à nous perfectionner. Et moi qui, comme vous savez, suis âgé de soixante et dix et sept ans, je dois avoir plus de perfection qu'un autre qui n'a que soixante ans – et plus j'avance en âge, plus je suis obligé d'y approcher, par l'imitation de celui qui n'a jamais fait sa propre volonté... »¹¹. Vous vous rappelez que saint Vincent donne les Règles comme voie de sanctification. Votre principal est dans leur observance, car vous n'avez rien de meilleur pour vivre. Le Supérieur général le répète : elles vous viennent de Dieu lui-même ! Que peut-on désirer de meilleur ? Le meilleur reste donc encore à accomplir, comme l'indique saint Vincent dans son âge avancé : « ... plus j'avance en âge, plus je suis obligé d'y approcher... ». De quoi peut-il s'agir ?*

III – AVEC SAINT VINCENT, QUELQUES ATTENTIONS ACTUELLES SUR UNE MANIÈRE DE VIVRE

1 – S'abandonner pour se donner

Je voudrais commencer par vous lire quelques pensées de M. Vincent à ce sujet, qu'il a livrées dans une lettre au missionnaire Pierre Du Chesne, lui faisant l'éloge d'un confrère décédé, Monsieur Pillé : « Voilà, Monsieur, la vie et la mort de ce bon et vrai missionnaire, mais plutôt de ce saint, qui prie maintenant pour nous, ainsi que nous le pouvons pieusement croire. ^a Il y a à apprendre et profiter pour toutes sortes de personnes qui composent notre congrégation. Les vieux apprendront à ne se point dispenser de la règle, les jeunes à se soumettre, les malades à s'encourager et patienter, les sains [*ceux qui sont en bonne santé*] à ne point se feindre de travailler, les spirituels à se perfectionner, et les sensuels à entrer en confusion de voir un homme vieillard et infirme se mortifier ... Ceux qui murmurent d'être inhabiles à la prédication, confession et autres fonctions de Mission, à cause de leur infirmité ou incommodité du corps ou de l'esprit, ou parce qu'on les laisse à la maison pour vaquer à autre chose qui ne leur revient pas, apprendront ici que ^b c'est une grande présomption de s'imaginer que Dieu ait





besoin de leur talent, comme s'il ne pouvait pas convertir les âmes par autre voie, et que l'obéissance, la mortification, l'oraison, la patience et semblables vertus gagnent mieux les âmes que les grandes sciences et toute l'industrie des hommes. On a vu clairement tout cela en M. Pillé, comme j'ai déjà dit, qu'^c il a plus fait lui seul en pâtissant que nous tous en agissant »¹².

Je voudrais soulever trois points de ces mots de saint Vincent :

– ^a Nous remarquons d'abord que chacun peut être aidé par l'autre dans sa croissance humaine, quelle que soient les situations respectives : d'âge, d'activité (ou non), d'aptitude (ou non) ... Vous êtes en communauté pour vivre la charité entre vous et pour la partager avec les plus pauvres, selon le premier des commandements que Jésus Christ a donné et selon votre vocation de Fille de la Charité. Quelle(s) relation(s) développez-vous dans le quotidien avec tous ceux que vous côtoyez ? Vous comptez pour l'autre, et l'autre compte pour vous. Il y a un présent de relations que chacune peut poursuivre, dans toute situation, et qui constitue une part essentielle de toute existence. C'est à la vérité de nos relations que le Seigneur nous reconnaîtra comme 'les bénis de son Père'.

– ^b Nous pouvons relever, ensuite, que notre naissance à la vie nouvelle dans l'Esprit n'est jamais finie et qu'elle nous situe donc, comme Nicodème, dans un apprentissage toujours actuel avec le Maître Jésus (Jn 3, 4 ss). Nous pouvons faire l'expérience que nous ne sommes jamais vraiment convertis, jamais totalement détournés de nous-mêmes pour nous confier entièrement en Dieu. Ne nous laissons-nous pas leurrer, ou convaincre par le monde parfois, en imaginant que nous pouvons toujours justifier, voire revendiquer à la mode contemporaine, par nos talents, nos savoirs ou nos vertus, notre droit d'être. Si nous croyons vraiment que Dieu nous attend dans l'infini de son amour, qu'avons-nous à le chercher ailleurs ? Qui peut prétendre en avoir fini avec lui ? Nous voici dans la réalité de nos vies, avec notre désir d'être aimé et avec nos limites qui, avec l'âge, peuvent devenir plus évidentes ; nous voici appelés à nous abandonner continuellement à la bonne conduite de Dieu, à sa bienveillance qui ne faiblit pas, à sa Providence toujours agissante, au creux de nos vies, surtout dans leurs pauvretés. (Lc 5, 31-32) « *Jésus prenant la parole leur dit : "Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs pour qu'ils se convertissent"* ». Cette





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

disposition prend des formes bien concrètes au fil des jours, dans l'acceptation de nos situations présentes et dans la confiance en Dieu.

– ^c Enfin, nous pouvons repérer un enjeu essentiel de notre vie de serviteurs des pauvres dans l'expérience de ce missionnaire que Vincent de Paul rapporte : « il a plus fait lui seul en pâtissant que nous tous en agissant ». C'est saint Vincent de Paul qui l'affirme, après avoir raconté la vie de ce missionnaire. Cet homme, Monsieur Pillé, est entré dans la Compagnie étant déjà prêtre, avec une certaine expérience pastorale et un zèle reconnu. Après avoir été définitivement admis, il a commencé à participer aux missions, mais dès la quatrième, la maladie l'oblige à s'arrêter. Il se retrouve contraint de rester à la maison de Saint-Lazare, ses forces étant si faibles. Pendant plus de dix ans, il rendra tous les services qu'il pourra, reconnaissant pourtant qu'il est « si inutile et à charge ». M. Vincent ajoute dans sa lettre : « Je vous dirai seulement que plus il allait ainsi, rehaussant la grandeur de notre Institut et exagérant les bas sentiments de soi-même, plus il me paraissait grand en sainteté et utile à toute notre communauté, en sorte que je ne pouvais m'empêcher de dire souvent tout haut : **« M. Pillé, par son non-faire et en pâtissant seulement, fait plus pour Dieu et pour la maison que moi et toute notre compagnie en agissant et travaillant sans cesse » (p. 336).**

Et à partir de là, M. Vincent dépeint toute la richesse du missionnaire en évoquant chacune des vertus si vivantes en lui. Au travers de cet exemple (Lettre 634 à Pierre du Chesne, le 1^{er} jour de l'an 1643, SV II, 326-354), nous voyons bien quel essentiel M. Vincent indique. Le Supérieur général, qui donne aux missionnaires pour principe « toute notre œuvre est dans l'action », peut aussi reconnaître que l'essentiel ne se résout pas dans le faire. Une situation telle que celle de M. Pillé nous fait découvrir à nouveau que l'enjeu de la vocation se trouve d'abord dans un savoir-être, en l'occurrence pour vous, Filles de la Charité, « données à Dieu pour le service du Christ dans les pauvres » (C.16a).

Il s'agit donc principalement d'un don de soi, pour chacune, selon son petit possible, selon tout son possible, la grâce de Dieu aidant. Mais il ne s'agit pas tant, encore une fois, de compter sur ses propres forces, mais bien au contraire, sur celle des autres, dans la charité, la simplicité et l'humilité. Le chemin de vocation est long, et il reste certainement encore à poursuivre ... Le plus beau, la communion universelle, reste à accomplir,





par le don de chacun dans celui-même du Fils-unique-Premier-à-s'être-donné, et elle reste à advenir, au Jour du Rassemblement définitif.

2 – Chemin continuant, se renforcer

Je sais bien que vous n'êtes pas toutes entrées dans le temps, que l'on qualifie en France, de la retraite (de la fin de l'activité salariée), mais je me permets tout de même de vous proposer quelques indications de Michel Rondet, jésuite français, à partir de sa question simple « comment vivre dans la foi ces années » particulières¹³. Il peut nous aider à repérer que l'on peut vivre, à ce moment-là, « une double tentation » : soit « la fuite en avant », où l'« on tente de nier le poids des années, en s'efforçant de continuer comme avant » et où finalement « on s'épuise » ; soit « la morne résignation », où l'« on s'enferme dans le désenchantement, sans saisir les chances qui sont données de vieillir autrement ». C'est bien au contraire ces chances que je voudrais déceler avec vous. Il les exprime en sept points :

– « le temps de s'aimer soi-même »

Face aux « petites misères qui s'installent dans nos vies », Michel Rondet invite à prendre le temps de penser à soi, en suivant simplement les soins dont nous avons besoin, pour éviter le repli sur soi et sur ses petits problèmes. Ce peut être l'occasion enfin venue, ayant accompli notre service, « de nous aimer nous-mêmes et de penser à nous avec délicatesse et charité ». Rappelons-nous comment Monsieur Vincent vivait lui-même ses maladies.

– « le temps des fidélités profondes »

En ce temps nouveau, nous voici « libres de nous consacrer à l'essentiel, ce visage de sainteté que Dieu continue d'espérer de nous et qui est notre vrai visage ». Il n'y a plus nécessairement l'astreuse d'un service, et vous pouvez chercher, en accord avec la Sœur Servante et la Communauté, à revivifier quelque talent ou goût, selon ce qui compte pour vous et ce qui vous est possible, pour participer au service de charité de la Communauté. J'en profite pour revenir ici sur l'importance de l'exemplarité. En Communauté, les jeunes comptent sur vous, même si elles ne vous l'ont pas dit explicitement. Elles ont besoin d'apprendre, un métier certes, mais aussi une manière de vivre, qui est propre aux Filles de la Charité, 'toutes donnés à Dieu...'. Les jeunes veulent goûter aussi au bon fruit de la Charité qui





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

vous a fait vivre jusqu'à maintenant en traversant probablement des épreuves. Vous pouvez profiter de ces échanges plus ou moins formels, pour laisser jaillir, dans une relecture partagée, la fécondité cachée de vos parcours. Vous le vivrez d'autant plus heureusement que vous serez libres de tout faire-valoir. Vous êtes déjà bien situées dans la Compagnie, votre réputation est faite.

– « le temps du service humble et caché ».

Vous avez pu tenir un rôle de premier ordre, dans un service, dans la province, et vient le temps de laisser à d'autres ces tâches belles et difficiles. C'est l'occasion de s'ouvrir à d'autres missions, à de nouvelles disponibilités, dans la Communauté et le voisinage. Nous avons la chance en Église aujourd'hui qu'un large pan missionnaire s'ouvre avec la Nouvelle Évangélisation. Dans la suite du Synode, le Pape François exhorte tous les fidèles catholiques à vivre une rencontre et une présence auprès des pauvres de notre monde. Vous les avez certes vécues tout au long du service dont vous étiez chargées, mais je voudrais plutôt mettre en avant pour aujourd'hui la dimension de la gratuité : vous pouvez encore offrir une présence humble et aimante, sans aucune prétention de savoir ou pouvoir, seulement de vouloir partager de notre humanité que le Christ vient transfigurer. Vous savez que dans ces rencontres saint Vincent de Paul invite à tourner la médaille, pour contempler le Christ présent au plus bas de notre terre.

– « le temps de la foi nue ».

J'aurais imaginé pouvoir vous dire que le temps d'un approfondissement spirituel, paisible et régulier, arrivait. C'est certainement possible, et je vous le souhaite. Mais je me confie à la sagesse de ce spirituel chevronné qu'est Michel Rondet. Il écrit : « nous imaginons trop facilement que le temps libéré par le ralentissement des activités deviendra celui de la prière et de la contemplation. Rien n'est moins sûr ! » Je n'entends pas vous dire, par-là, qu'un relâchement est possible. Mais je perçois, par ces paroles de Michel Rondet, un avertissement sur quelque illusion que pourrait donner plus de disponibilité. Il poursuit, « le grand âge n'est pas celui de la foi facile », et il invite plutôt à se préparer à vivre un dénuement. Dans notre tradition vincentienne, nous pouvons aussi imaginer que vous pouvez rejoindre les personnes pauvres par une présence priante. En France, de plus en plus de personnes ne sentent même plus comment il est possible de prier.





Qui donnera l'occasion à ces enfants à naître dans l'Esprit à pousser leur premier cri ?

– « **le temps de la vraie pauvreté** ».

En ce temps nouveau, « la pauvreté vient à nous d'une manière que nous n'avons pas choisie : nos appuis – santé, vigueur intellectuelle, capacité de travail et d'autonomie – nous sont peu à peu enlevés. Notre prière elle-même vieillit avec la somnolence, la difficulté à se concentrer, ... ». Il peut être venu le temps d'apprendre vraiment à laisser l'Esprit prier en soi par des gémissements ineffables, dans l'espérance du salut (Rm 8, 23). On peut veiller à écouter et à lire la Parole de Dieu, tant qu'on le peut, pour la laisser s'imprégner en son cœur et pouvoir en faire mémoire plus tard. « Là où l'efficacité nous est enlevée, sachons accueillir la fécondité de l'Esprit qui vient transfigurer notre pauvreté ».

– « **le temps du veilleur** » et « **le temps des préparations pascales** ».

Je relie les deux derniers points car ils se retrouvent sur une manière de vivre, ils tournent vers ce qui reste à advenir, dans notre foi chrétienne. Michel Rondet propose d'adopter « la figure évangélique du veilleur qui attend l'aurore », et je la décline en deux attitudes :

* témoigner d'une espérance, avec toutes les limites de son existence et dans le monde en souffrance. La foi chrétienne ne nous situe pas au-dessus des autres dans le monde, mais orientés dans une attitude confiante vers un bonheur ultime à venir.

* habiter comme aînées selon les maximes évangéliques, en contradiction avec le monde où l'on cherche à cacher la mort (la réalité limitée de la vie de l'homme) et tout ce qui en est signe (les souffrances, le vieillissement, ...). Les Filles de la Charité, au service des personnes âgées et en fin de vie dans beaucoup de pays, témoignent de la valeur de toute vie jusqu'à la mort. Vous pouvez, là aussi, participer à ce témoignage concret et vivant dont notre monde a tant besoin.





Session des Sœurs de plus de 40 ans de vocation

Conclusion : Vivre encore la nouveauté

Pour finir, je voudrais simplement saisir l'essentiel de mon propos en disant, qu'entrant ou vivant déjà dans la tranche des aînées de la Compagnie, vous appréhendez un 'nouvel état de vie'. Inévitablement, il va y avoir du changement dans votre parcours de Filles de la Charité. En même temps, nous avons pu l'entendre, avec saint Vincent de Paul, un changement comme un renouvellement dans la fidélité et la confiance.

Et si vous considérez que vous n'êtes pas encore dans ce temps nouveau, recevez seulement mon propos comme une invitation à vous y préparer, à plus ou moins longue échéance. Vous le vivrez d'autant plus disposées.

Du haut de mes quarante ans, j'ai eu la témérité d'accepter de vous tenir ces propos ; mais j'imagine le Seigneur nous souriant et disant avec beaucoup d'humour : « *On n'est jamais si bien servi que par plus petit que soi !* ».

Père Frédéric PELLEFIGUE, cm

Notes

¹ cf. SV I, 198 ; chute de carrosse, cf. SV VII, 60.

² Voir le texte de Robert Maloney cm *Des saisons dans la vie spirituelle*, Congrégation de la Mission, Rome 1998, p.30-32 ; et une étude de Bernard Koch cm, « Les dernières années de saint Vincent et de sainte Louise », composée essentiellement en 1994.

³ Robert P. Maloney, *Des saisons dans la vie spirituelle*, Congrégation de la Mission, Rome 1998, p.30

⁴ *Id.*, p.31

⁵ Extrait de la Répétition d'oraison du 23 septembre 1657, SV XI, 429.432

⁶ Extrait d'Entretien de (septembre 1658, Sur la perte de la ferme d'Orsigny, SV XII, 56)

⁷ Extrait d'entretien *Sur la vocation de missionnaire* - SV XI, 1.

⁸ Extrait de la conférence du 6 août 1655, *Sur la pauvreté* - SV XI, 227.

⁹ Extrait de la Conférence du 15 novembre 1654, *Sur le scandale* - SV X, 49.

¹⁰ Extrait de la Conférence du 31 juillet 1634, *Explication du règlement* - SV IX, 13

¹¹ (Extrait de la Conférence du 17 juin 1657, *Sur la pratique de ne rien demander et de ne rien refuser* - SV X, 282-283).

¹² SV II, 353 – Extrait de la lettre à Pierre du Chesne, le 1^{er} jour de l'an 1643

¹³ Michel Rondet, « Un temps pour vieillir », in *Écouter les mots de Dieu – Les chemins de l'aventure spirituelle*, Éditions Bayard, Paris 2001, p.225-232.





Marie
nous enseigne véritablement
ce que signifie
entrer en communion avec le Christ :
Marie a offert sa propre chair,
son propre sang à Jésus
et elle est devenue
la tente vivante du Verbe
le tabernacle vivant,
se laissant pénétrer dans le corps et l'esprit
par sa présence.
Nous la prions,
Elle, notre Sainte Mère,
pour qu'elle nous aide
à ouvrir toujours davantage
tout notre être à la présence du Christ ;
pour qu'elle nous aide
à le suivre fidèlement,
jour après jour,
sur les routes de notre vie.

Benoît XVI, homélie du 26 mai 2005





**BULLETIN BIMESTRIEL DES FILLES DE LA CHARITÉ
DE SAINT VINCENT DE PAUL**

ISSN : 0397-000
Directeur : Sœur Prévost

Abonnement : 45 € par an

140, rue du Bac - 75007 Paris

Imp. Indica
2, rue du 19 Mars 1962 - 28630 Le Coudray
Dépôt légal : Mars 2015

